

DIOS

Direction Intervention et Observation Sociales

Plateforme Mobilité Emploi

Bilan d'Activité
Septembre 2015 à juillet 2016

Plateforme mobilité/emploi
19, galerie de l'Arlequin
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 48 27 90
Fax : 04.76.49.22.27
mail : plateforme.mobilite@ccas-grenoble.fr



Rhône-Alpes Région



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE GRENOBLE

Direction de l'Intervention et de l'Observation Sociales

28 Galerie de l'Arlequin 38029 GRENOBLE cedex 2 - Tél. 04 76 69 45 69 - Courriel : dios@ccas-grenoble.fr

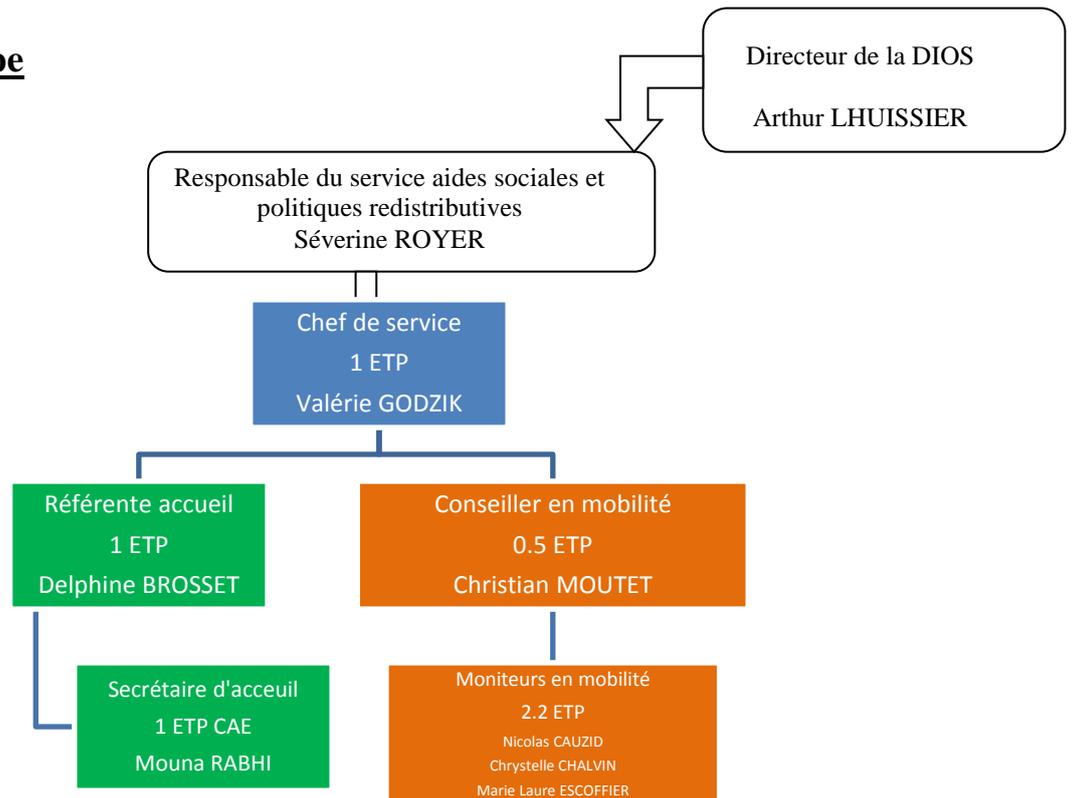
Objectifs	P. 2
A. Le service et l'offre de service	P. 3
1. L'équipe	P. 3
2. L'entrée dans la plateforme	P. 4
3. L'offre de services de la plateforme mobilité emploi	P. 5
4. Les cours et formations de la plateforme mobilité	P. 6
B. L'offre de service : Bilan d'Activité	P. 6
1. L'accueil et le bilan mobilité	P. 6
2. Les cours collectifs de code de la rue et de la route	P. 8
3. Les points étapes	P.10
4. Les ateliers de la plateforme mobilité	P.10
C. Caractéristiques des publics orientés	P.11
1. Avancée dans le parcours à la plateforme mobilité	P.12
2. Age des personnes	P.12
3. Ressources financières	P.13
4. Type d'habitation	P.14
5. Pays d'origine	P.14
6. Niveaux de formation	P.15
7. Situation géographique	P.15
8. Prescripteurs de la plateforme	P.15
D. Les partenaires et prestataires	P.20
E. Les conseils en mobilité et prêts matériels d'urgence	P.24
F. Evaluation	P.27
Conclusion	P.29
Annexes	P.30
Annexe 1: Quelques ateliers en détail	P.31
Annexe 2: Les fiches de prescription en attente	P.33
Annexe 3 : Zoom sur les usagers « actifs »	P.36
Annexe 4 : L'avis des usagers de la plateforme mobilité	P.39

OBJECTIFS DE LA PLATEFORME MOBILITE EMPLOI

- **Lever les freins de l'accès à l'emploi et à la formation liés à la mobilité.**
- **Permettre une approche relevant à la fois d'une action de conseil mais aussi d'une action d'accompagnement dans la durée.**
- **Développer en complémentarité de l'Agence de Mobilité (Métro), une offre cohérente et adaptée pour l'autonomie des déplacements des habitants, issus en priorité des quartiers politique de la ville et/ou en insertion professionnelle.**

A. Le service et l'offre de service

1. L'équipe



L'équipe d'accueil (référente + secrétaire) assure :

- l'accueil physique et téléphonique de la plateforme,
- le travail administratif,
- les séances d'information collective ou individuelle (AIFI),
- l'accompagnement des formations effectuées avec un prestataire à l'extérieur des locaux : vélo (école, anatomie, mécanique) ; informatique, sorties familles,...
- les animations extérieures (Forum),
- le suivi (présence/absence) des usagers,
- assure le lien avec les prescripteurs.

L'équipe pédagogique (conseiller et formateurs en mobilité) assure l'animation :

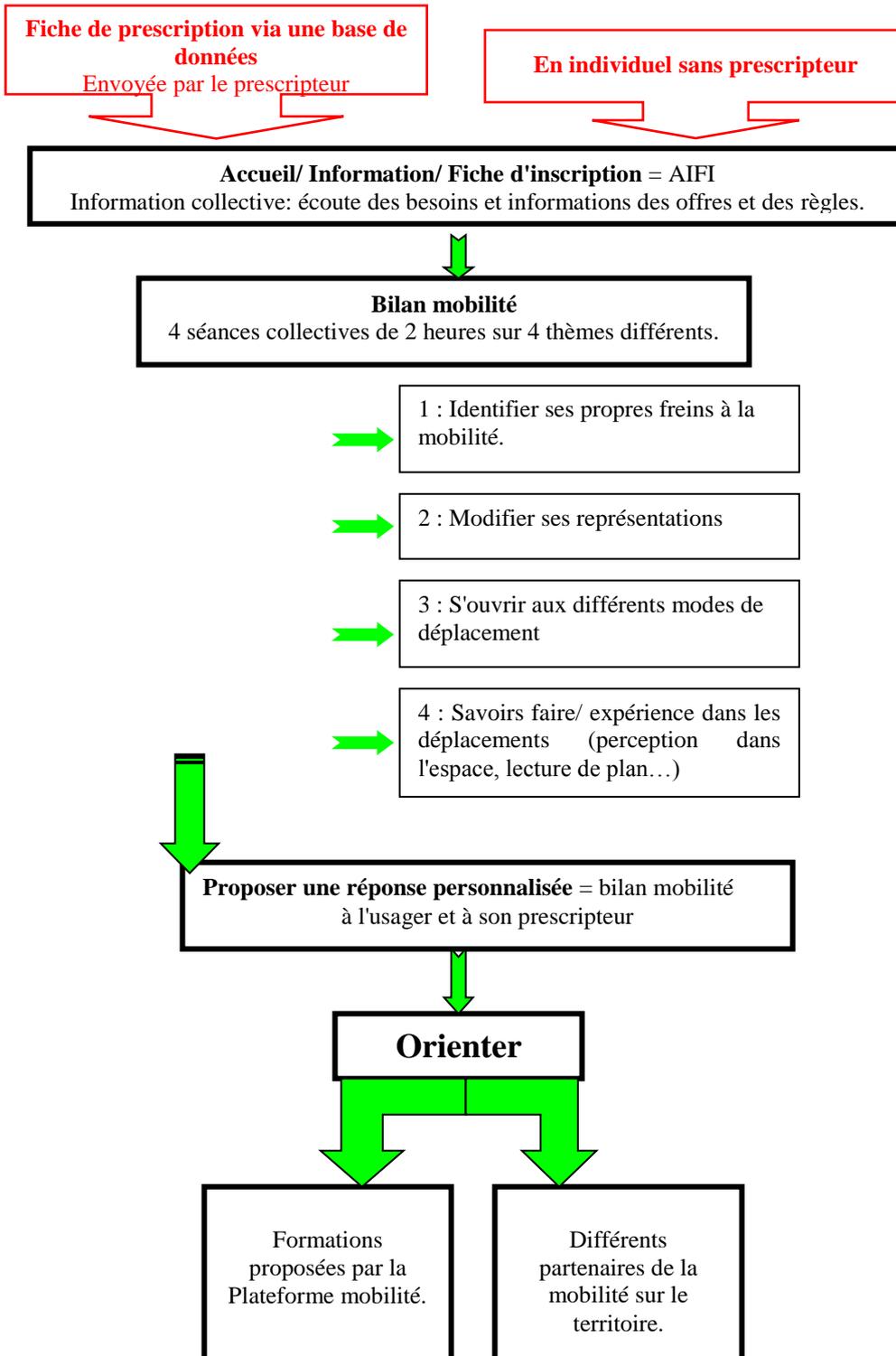
- des séances du bilan mobilité,
- des 6 cours hebdomadaires de code de la rue et de la route,
- des cours de français code de la route,
- des séances et stage de formation : « se repérer dans l'espace », « rencontre avec les inspecteurs du permis », « gestion financière » (avec la CESF du CCAS), « information auto-école sociale », « passagers actifs »...

Ils font la synthèse des séances de bilan mobilité, le suivi des usagers dans leur projet et en lien avec les prescripteurs.

Les deux équipes participent aux réunions d'équipe hebdomadaires, au code blanc, au caf'échange.

Les formations dans nos locaux avec un prestataire (PSC1, gestion du stress) ne sont pas accompagnées d'un professionnel de la plateforme.

2. L'entrée dans la plateforme



3. L'offre de services de la plateforme mobilité emploi

Conseils en mobilité :
 Uniquement sur prescription, pour un maintien ou un retour à l'emploi. Etude du besoin et des contraintes et prêt éventuel d'un véhicule (ticket TAG, Métrovélo, vélo électrique, scooter, voiture)

Accueil/Information/Fiche d'inscription = AIFI
 - échange avec les usagers sur leurs connaissances et leurs désirs
 - explication des actions proposées à la plateforme

Informations actives dans les structures :

- les différents modes de transports
- le parcours permis

Hebdomadaire

BILAN MOBILITE
 4 séances portant chacune sur des thèmes différents de la mobilité :
 Expérience/Réglementation/Freins/Itinéraire
 (Ces 4 séances peuvent être faites en continu ou discontinu par l'utilisateur)
 A l'issue de ces 4 cours, **un bilan mobilité** est proposé à l'utilisateur et à son prescripteur.

Après le bilan mobilité, un cours de code de la rue et de la route (5 niveaux possibles) est proposé ainsi que des formations/stages suivant les besoins

Hebdomadaire

Cours de code de la rue et de la route.
 Suivant le niveau de chacun

- Base du code
- Initiation
- Débutants
- Intermédiaires
- Perfectionnement
- Avancés

Axe Se repérer/se déplacer

- La rue et ses codes
- Orientation/déplacement
- Panneaux/Itinéraire

Axe deux roues

- Vélo école : apprentissage réapprentissage
- Le vélo : anatomie + code de la route cycliste
- Le vélo : mécanique et entretien
- Le cyclomoteur

Axe quatre roues

- Cours de français sur le vocabulaire de code de la route
- Passagers actifs
- Code blanc
- PSC1

Axe: Pour tous

- Utilisation de l'informatique (itinéraire)
- Gestion du stress
- Gestion du temps
- Gestion financière
- Education routière : rencontre professionnel, inspecteurs du permis, policiers...

Stages de 2 à 5 demi journées

4. Les cours et formations de la plateforme mobilité

➤ Les cours hebdomadaires de code de la rue et de la route

Démarrage début septembre. Ces cours n'ont pas pour objectif l'obtention de l'examen du code de la route mais de commencer ou accompagner un apprentissage en auto-école.

Le niveau "base du code" est très proche des ASL (activité socio linguistique) car un support code de la route est utilisé pour un apprentissage du français, ces cours s'adressent à des personnes Alpha (non alphabétisées dans leur pays).

A l'opposé, le cours de code "avancé" est un cours de soutien pour des personnes déjà inscrites en auto-école et proches de la fin de leur apprentissage.

Ces cours sont proposés pour une période de 5 mois maximum puis un *point étape en individuel* est fait avec l'utilisateur et son mobilitateur afin d'envisager la suite du parcours. Les progrès dans le projet, la suite à donner (étude de la régularité, du budget, des autres problématiques de l'utilisateur et orientation éventuelle vers d'autres accompagnants). A l'issue de ce point étape peuvent être proposés : un renouvellement de 5 mois (ou moins) ou une orientation vers un autre service, ou une pause ou arrêt du parcours.

➤ Les formations

Le calendrier des formations est établi fin août pour toute l'année scolaire, afin que les prescripteurs puissent avoir une vision globale de l'année et pour une organisation optimale de la plateforme.

Les formations sont classées autour de 4 axes (avec un code couleur pour faciliter la lisibilité des usagers) :

- ✓ axe se repérer/se déplacer : bleu,
- ✓ axe deux roues : vert,
- ✓ axe quatre roues : orange,
- ✓ axe pour tous : jaune.

Chaque axe comprend plusieurs formations qui font l'objet d'une fiche action. Par ailleurs, un "catalogue" de toutes les formations de la plateforme est à la disposition de tous sur le site internet de la Ville de Grenoble.

Ce catalogue permet de comprendre l'objectif et le déroulement de chaque formation et d'avoir un calendrier de toutes les formations de ce type proposées dans l'année.

Les formations sont proposées suivant les besoins repérés par l'équipe ou suivant les demandes des usagers.

B. L'offre de service : Bilan d'Activité

1. L'accueil et le bilan mobilité

a. L'AIFI (Accueil/Information/ Fiche d'Inscription) : 2 à 4 séances par mois

La 1^{er} séance (=AIFI) collective permet d'entendre les besoins de chacun (pourquoi cette démarche de leur part) et surtout de leur expliquer ce qui peut leur être proposé à la plateforme et les règles de fonctionnement (horaires...). C'est aussi l'occasion de rétablir la vérité sur les idées reçues et d'expliquer le parcours permis de conduire et l'intérêt des formations proposées à la plateforme mobilité qui en faciliteront l'accès et en réduiront les coûts (nombre d'heures de conduite diminué grâce aux formations en amont).

Les règles instaurées par l'équipe de la plateforme sont parfois difficiles à mettre en place pour certains usagers (ne pas avoir de retard lors des séances, prévenir lors de son absence...) et doivent être accompagnées par l'équipe afin d'aider à l'organisation et à la compréhension de l'importance de les respecter.

AIFI = accueil-information-fiche d'inscription	Nombre de séances	Nombre de présences prévues	Moyenne prévue	Nombre de présences effectives	Moyenne effective
2015 (septembre à décembre)	13	350	27	258	20
1^{ème} trimestre 2016 (janvier à mars)	10	273	27	177	18
2^{ème} trimestre 2016 (avril à juin)	7	159	23	116	16.5
TOTAL		Présences prévues : 782		Présences effectives : 551	

Le taux d'absentéisme est de 29 % pour le 1^{er} rendez-vous, il est le même que l'année passée. En début d'année scolaire, le temps d'attente est faible, dans l'année le délai d'attente a été de 1 mois maximum (comme l'année passée). Les flux sont aujourd'hui assez bien gérés et l'organisation mise en place permet d'avoir une réponse optimum. Les personnes inscrites un mois à l'avance sont recontactées avant le premier rendez-vous et cela semble faire baisser le taux d'absentéisme.

Taux de présence et nombre de rendez-vous pris pour la 1^{ère} séance :

	Un rendez-vous	2 rendez-vous	3 rendez-vous	4 et plus
présent	488 sur 665 (73%)	51 sur 92 (55%)	11 sur 20 (55%)	1 sur 2 (50%)
absent	177 sur 665 (26%)	41 sur 92 (44%)	7 sur 20 (35%)	1 sur 2 (50%)

85 personnes n'ont pas repris de rendez-vous après la 1^{ère} absence (48% des absents au 1^{er} rendez-vous).

Nous avons donné des rendez-vous à 665 personnes différentes (une personne s'est vue proposer 5 rendez-vous : elle a été absente au 5 !)

b. Le bilan mobilité

Les 4 séances du bilan mobilité permettent d'effectuer une photographie de l'aptitude et la capacité d'une personne à se rendre mobile.

On évalue les degrés de savoir et de savoir-faire (sur leur déclaration et par des exercices ciblés) d'un usager en matière de déplacement, ainsi que leur compétence au niveau de la perception de l'espace, leur connaissance du territoire dans lequel ils évoluent et des outils (et/ou services et/ou structures) qui leur permettent de se déplacer.

BILAN MOBILITE	Nombre de séances	Nombre de présences prévues	Moyenne prévue	Nombre de présences effectives	Moyenne effective
2015 (de septembre à décembre)	28	840	30	650	23
1er trimestre 2016 (janvier mars)	27	768	28	530	20
2ème trimestre 2016 (avril à juin)	24	704	29	512	21
Semi collectif: 2 séances ont été rajoutées en juillet pour les usagers à qui il manquait une seule séance : 11 inscriptions 6 présences					
TOTAL		Présences prévues : 2 323		Présences effectives : 1 698	

Les formateurs ont rédigé 387 bilans mobilité.

Le taux d'absentéisme est de 27%. Un peu plus que l'année passée (26%)

Les bilans accélérés : ils sont organisés une à deux fois par mois : 5 mois avec 2 bilans accélérés et 5 mois avec un bilan accéléré (2 jours et demi consacrés à la réalisation du bilan). Ceci a permis de répondre à une demande (bilan plus rapide), d'avoir une plus grande flexibilité dans les rendez-vous et un suivi plus efficace des usagers (une réponse pouvait être donnée dans presque tous les cas).

Cette année un bilan mobilité délocalisé dans le Grésivaudan a été proposé mais le nombre trop restreint de participant (7 personnes) ne nous a pas permis de le réaliser. Un nouveau bilan est programmé en septembre 2016.

Les jeunes ayant intégré l'action mobilité de l'IFRA se sont vu aussi proposer un bilan mobilité avant d'intégrer leur formation.

2. Les cours collectifs de code de la rue et de la route

6 cours sont proposés :

- formation "base du code" = lundi 14h à 16h
- formation initiation = vendredi 9h à 11h
- formation débutant = samedi 9h à 11h
- formation intermédiaire = lundi 17h30 à 19h30
- formation perfectionnement = jeudi 14h à 16h
- formation avancé = mardi 18h à 20h

Ces cours ont lieu toutes les semaines même pendant les vacances scolaires.

Du fait du déménagement de la plateforme mobilité mi-septembre les cours n'ont pu reprendre que début octobre pour cette année. En année normale, les cours reprennent mi-septembre et jusqu'à fin juin.

En juillet, 2 cours sont proposés et rassemblent les usagers des 6 niveaux de l'année.

Niveau " Base du code " BC	Nombre de cours	Nombre d'inscrits	Nombre de présences	Moyenne par cours
Période 1 : septembre à décembre	14	160	111	8
Période 2 : janvier à mars	12	107	81	7
Période 3 : avril à juin	12	113	80	7

71% de présence sur l'année

Ce niveau est plus proche d'une action socio linguistique que d'un cours de code de la route. Le public a été peu ou pas scolarisé et maîtrise très peu la langue française. Le code de la route est un support à l'apprentissage du français et l'objectif est d'emmener les usagers à prendre conscience qu'un apprentissage plus poussé du français est indispensable pour un jour réaliser leur projet. Des liens sont également faits avec les actions socio linguistiques existantes. Ce cours reste à petit effectif afin que le travail proposé soit efficace. Cette année des personnes avec une déficience intellectuelle ont également été présentes. Les conseillers en mobilité ne sont pas formés pour les accompagner et les progrès ne sont pas possibles. Aussi, ils « restent » sur ce cours sans possibilité de progression et « épuisent » le groupe et le formateur. Il est donc nécessaire de revoir le fonctionnement de ce cours.

Niveau " Initiation " F1	Nombre de cours	Nombre d'inscrits	Nombre de présences	Moyenne par cours	64% de présence sur l'année
Période 1 : septembre à décembre	11	282	180	16	
Période 2 : janvier à mars	12	353	212	18	
Période 3 : avril à juin	13	306	207	16	

Niveau "Débutant " F2	Nombre de cours	Nombre d'inscrits	Nombre de présences	Moyenne par cours	69% de présence sur l'année
Période 1 : septembre à décembre	12	330	228	19	
Période 2 : janvier à mars	12	346	234	20	
Période 3 : avril à juin	13	408	291	22	

Niveau " Intermédiaire " F3	Nombre de cours	Nombre d'inscrits	Nombre de présences	Moyenne par cours	72.5% de présence sur l'année
Période 1 : septembre à décembre	13	372	256	20	
Période 2 : janvier à mars	12	302	226	19	
Période 3 : avril à juin	12	274	206	17	

Niveau "Perfectionnement " F4	Nombre de cours	Nombre d'inscrits	Nombre de présences	Moyenne par cours	75 % de présence sur l'année
Période 1 : septembre à décembre	13	405	300	23	
Période 2 : janvier à mars	13	375	280	22	
Période 3 : avril à juin	12	378	290	24	

Niveau " Avancé " F5	Nombre de cours	Nombre d'inscrits	Nombre de présences	Moyenne par cours	76 % de présence sur l'année
Période 1 : septembre à décembre	12	398	302	25	
Période 2 : janvier à mars	12	374	297	25	
Période 3 : avril à juin	12	399	295	25	

Le nombre d'inscrits par rapport au nombre de présence reste un problème comme chaque année. Malgré un « surbooking » tout au long de l'année les inscriptions ont été suspendues pour certains cours car ils étaient complets (chiffre en rouge dans les tableaux), petit à petit les usagers changeant de cours, les personnes sur liste d'attente ont pu intégrer un cours, mais cela ne fut pas satisfaisant. Les usagers se sentaient frustrés après avoir fait le bilan mobilité car nous ne pouvions rien leur proposer en attendant la rédaction du bilan (environ 3 semaines), nous leur proposons les stages mais beaucoup étaient déjà complets. Lorsqu'une moyenne est supérieure à 20 le cours devient très difficile à gérer et perd en qualité.

3. Les points étapes

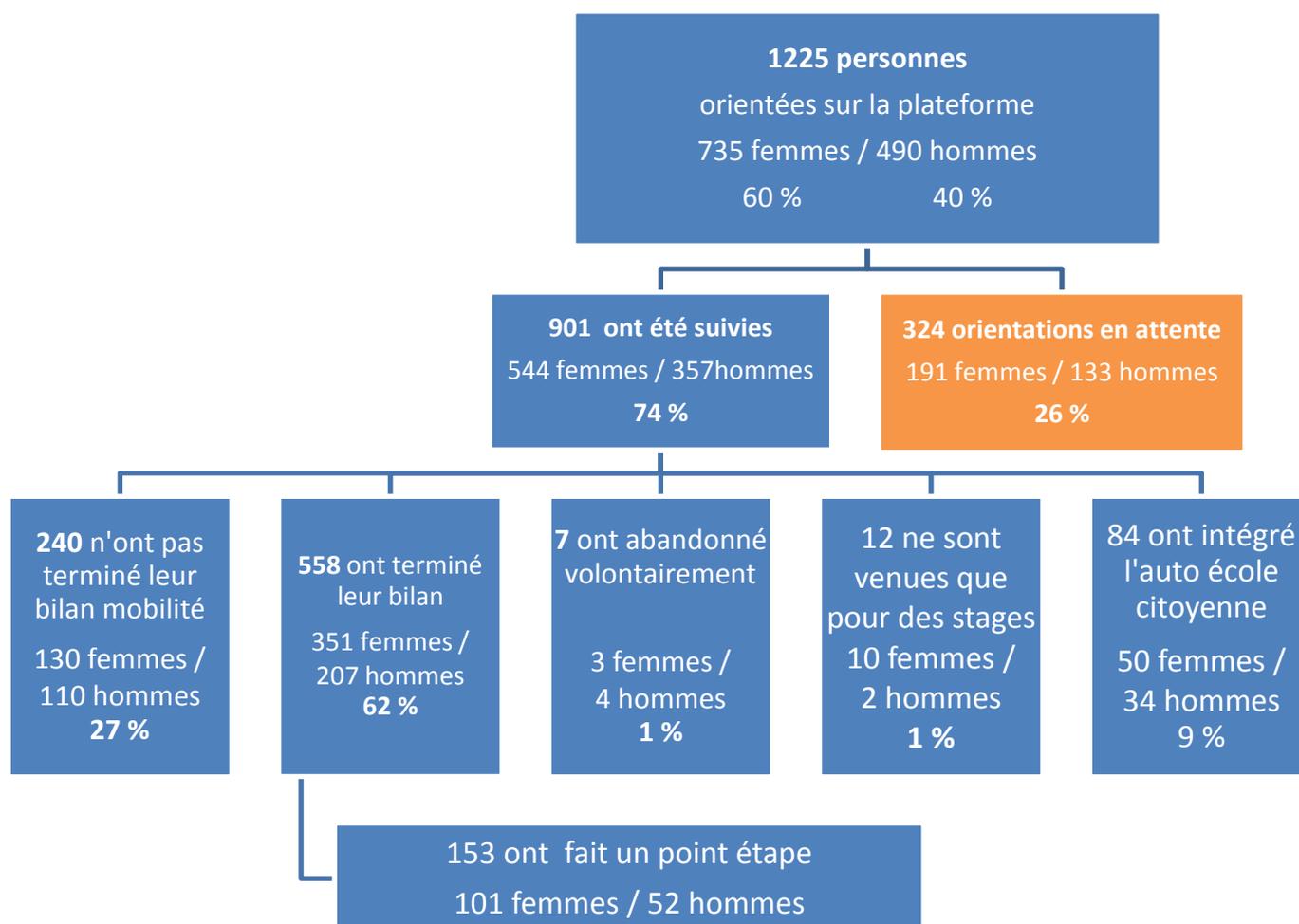
Après 5 mois de cours de la rue et de la route, un point en individuel est proposé aux usagers afin d'envisager la suite de leur parcours : les progrès dans le projet, étude de la régularité, du budget, des autres problématiques de l'utilisateur et orientation éventuelle vers d'autres accompagnants. A l'issue de ce point étape un renouvellement de 5 mois (ou moins) peut-être proposé ou une priorité sur les stages ou une orientation vers un autre service, ou une pause ou arrêt du parcours. Cet entretien est obligatoire, il donne lieu à un document téléchargé sur le dossier informatique de la personne (et donc consultable par le prescripteur) reprenant les décisions qui sont prises pour la suite du parcours. Lorsque qu'un usager est en dessous de 80% de présence, nous constatons que la progression ne se fait pas et qu'il est peut être nécessaire de réfléchir le projet différemment (priorisation de certaines formations et de certains objectifs bien précis : faire un budget, régler les papiers...).

Nous avons réalisé 191 points étapes (environ 30 à 45 min par personne suivant les situations)

4. Les ateliers de la plateforme mobilité : quelques ateliers détaillés en annexe 1

Axe	Actions	Nombre de stages proposés dans l'année	Durée d'un stage	Nombre d'usagers maximum par stage	Nombre d'usagers inscrits (en séances)	Nombre total d'usagers présents (en séance)	% de présence	+/- 2014/2015
Se repérer/ se déplacer	La rue et ses codes	4	3x2h	24	255	176	69%	+4%
	Orientation/déplacement	4	3x2h	26	278	190	68%	+17%
	Panneaux/itinéraire	4	3x2h	30	305	202	66%	-5%
	Sortie Bastille	1	journée	25	19	13	68%	-7%
2 roues	Informations cyclomoteurs	A la demande	2h	10	0	0		
	Vélo anatomie+ code vélo	2	2x2h	15	46	36	78%	-11%
	Petite mécanique	2	1x3h	15	16	13	81%	-12,6%
	Vélo école débutant	4	6x2h	13	270	194	72%	-12%
	Vélo école réapprentissage	2	5x2h	12	120	105	88%	-2%
Journée à vélo	1	journée	20	14	12	86%	-9%	
4 roues	Information "après le code"	A la demande	2h	16	0	0		+3%
	PSC1	2	8h	10	60	60	100%	+11%
	Réunion d'information auto-école citoyenne	3	3x2h	30	59	41	69%	-1%
	Passagers actifs	2	2x2h	25	44	36	82%	-8%
	Code blanc	2	1x2h	Déc 150 juillet 150	147 169	112 119	76% 70%	+10%
	Vocabulaire technique	36	1x2h	30	680	324	48%	-8%
Pour tous	Rencontre inspecteurs du permis	3	3x3h30	35	88	64	73%	10%
	Gestion du stress	4	5x1h30	12	220	187	85%	9%
	Gestion du temps	2	2x2h	22	82	60	73%	+15%
	Gestion financière	5	2x2h	22	141	89	63%	+11%
	Informatique	3	2x2h	20	92	57	62%	9%
	Du jeu à la conduite	2	1x3h	31	56	39	70%	23%
	Atelier « sécurité routière »	3	1x2h	23	43	35	81%	4%
	Sortie famille	2	journée	30				-16%
Cafééchange	Information aux professionnels	7	1x2h30		55	55	100%	
info structure auprès d'usager	Le permis de conduire et la plateforme mobilité	3				17		
		103			1933 temps de formations usagers (hors code blanc, café échange et info structure)			

C. Caractéristiques des publics orientés



Les chiffres sont sensiblement les mêmes que l'année passée, (58 prescriptions supplémentaires). Les nouvelles entrées ont été arrêtées mi-mai. Il semble que nous ayons donc atteint le palier du besoin nécessaire pour cette action.

Une majorité de femmes fréquentent cette action car les femmes ont moins accès à la connaissance de la voiture et sont donc plus en difficulté dans un projet de mobilité.

171 usagers avaient effectué leur bilan l'année passée et sont revenus en début d'année, soit 19% des personnes suivies (exactement le même pourcentage que l'année passée).

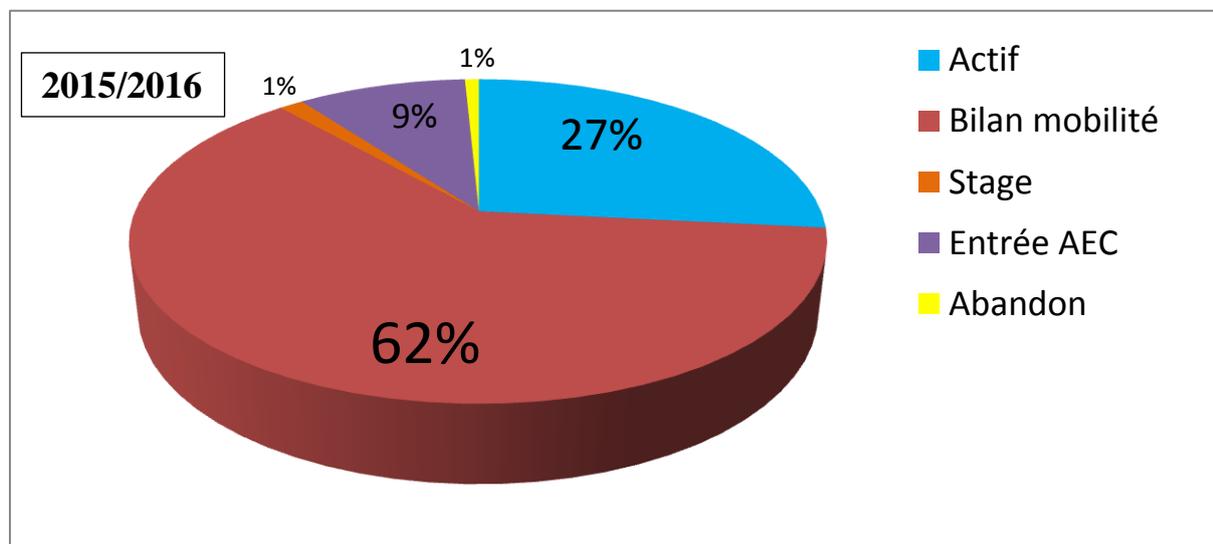
Dans les orientations en attente (soit 324 personnes), 114 personnes ont pris un rendez-vous mais ne sont pas venues (35%) : C'est sensiblement le même pourcentage que l'année passée (37%)

- Aucun contact avec la plateforme : 65 % (soit 210 personnes),
- 1 rendez-vous programmé mais jamais venu : 26 % (soit 85 personnes),
- 2 rendez-vous programmés mais jamais venu: 6.5 % (soit 21 personnes),
- 3 rendez-vous programmés mais jamais venu : 2 % (soit 7 personnes),
- 5 rendez-vous programmés mais jamais venu : 0.5 % (soit 1 personnes),

Les statistiques présentées ci-après, portent sur les 901 personnes suivies.

Des statistiques sur les orientations en attente sont traitées en annexe 2.

1. Avancée dans le parcours à la plateforme mobilité



Actif = l'utilisateur est venu au moins une fois à la plateforme, soit il n'a pas souhaité prendre des rendez-vous pour le bilan soit il l'a commencé mais pas encore terminé (*zoom en annexe 3*)

Bilan mobilité = le bilan mobilité est terminé et l'utilisateur est inscrit sur un cours de code de la rue et de la route

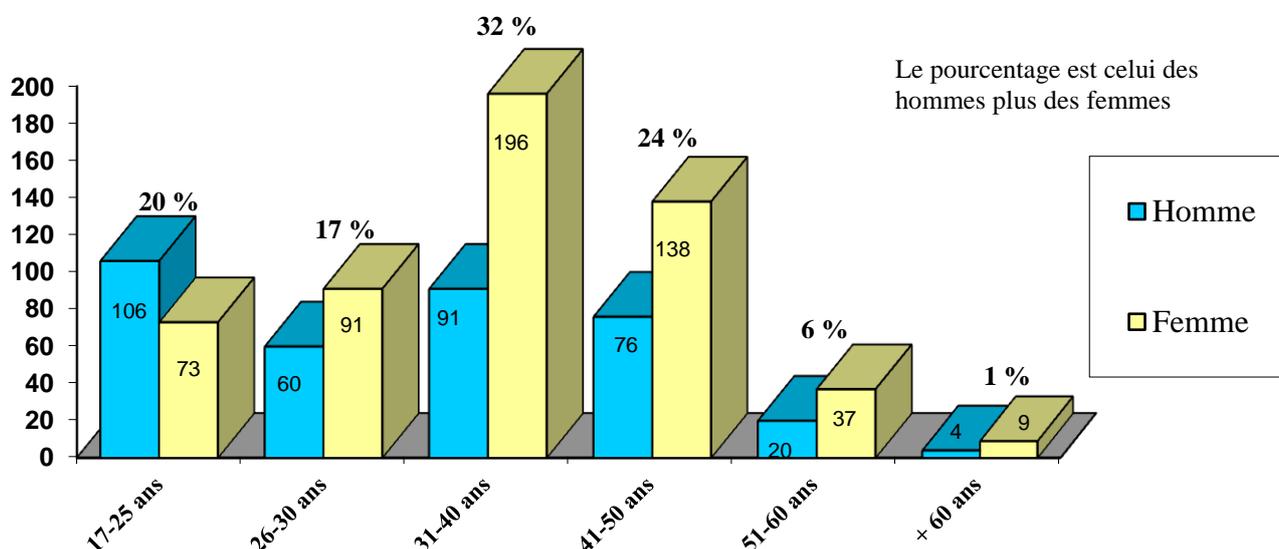
Stage = l'utilisateur n'est pas venu pour un parcours mais uniquement sur un stage (toujours le stage « vélo école »)

Entrée AEC = l'utilisateur a fait tout son parcours à la plateforme mobilité et il a intégré l'auto-école citoyenne

Abandon = l'utilisateur a exprimé clairement le souhait d'arrêter l'accompagnement à la plateforme (décès, déménagement, reprise du travail, manque de temps....)

Le pourcentage des personnes ayant terminé leur bilan mobilité est sensiblement supérieur à l'année passée (57%) alors que le nombre de personnes accompagnées a augmenté (870 l'an passé et 901 cette année).

2. Age des personnes



La majorité du public est constituée de **personnes entre 31-50 ans** (56%) comme toutes les années précédentes : période de la vie active et familiale où la mobilité est nécessaire et peut poser le plus de difficultés. Les femmes sont aussi les plus touchées dans cette tranche d'âge car les enfants sont plus grands et la reprise d'une activité professionnelle s'envisage. Parallèlement, les freins dus à la mobilité deviennent également plus pesants pour un projet professionnel.

Les 17-25 ans sont orientés essentiellement par les Missions Locales et représentent un fort pourcentage des usagers (23 % des orientations totales et 20% des suivis). 59% de ces jeunes ont terminé leur bilan mobilité. Les bilans accélérés proposés tout au long de l'année ont sûrement aidé à maintenir la motivation de ce public jeune qui a besoin d'immédiateté. L'action portée par l'IFRA (action mobilité) a intégré le bilan mobilité comme une étape obligatoire en amont de la commission d'entrée afin de vérifier la faisabilité du projet permis de conduire.

3. Ressources financières

Revenu lié à l'emploi 25.5 %				Minima sociaux 28%			
	F	H	Total		F	H	Total
En insertion 9.5 %	41	45	86	RSA socle 19 %	120	52	172
CAE	8	6	14	Autres (ATA; AMS)	12	18	30
CDDI	25	29	54	AAH	18	16	34
CUI	6	2	8	ASS	8	8	16
Autres	2	8	10				
Droit commun 16 %	99	42	141				
CDD	47	13	60				
CDI	44	14	58				
Intérim	8	15	23				

ATTENTION: Le total est supérieur à 100% puisque des personnes peuvent être dans plusieurs situations (RSA activité + CDD par exemple)

Revenu lié à une allocation 17 %				Aucun revenu personnel 33 %			
	F	H	Total		F	H	Total
ARE 10,4 %	51	46	97	Sans aucun revenu au foyer 25 %	126	100	226
RSA activité 5,4 %	40	15	55	Revenu du conjoint uniquement 8 %	58	16	74
ASP	2	3	5				
				Revenu sans lien à l'emploi 2.5 %			
					F	H	Total
				Autres (arrêt longue maladie, retraite, bourse...)	9	11	20
				Congé parental	4	0	4

CAE = contrat d'accompagnement à l'emploi

CUI = contrat unique d'insertion

AAH = allocation adulte handicapé

ARE = allocation d'aide au retour à l'emploi

ASP = allocation de sécurisation professionnelle (après licenciement éco)

ASS = allocation de solidarité spécifique (chômeur fin de droit)

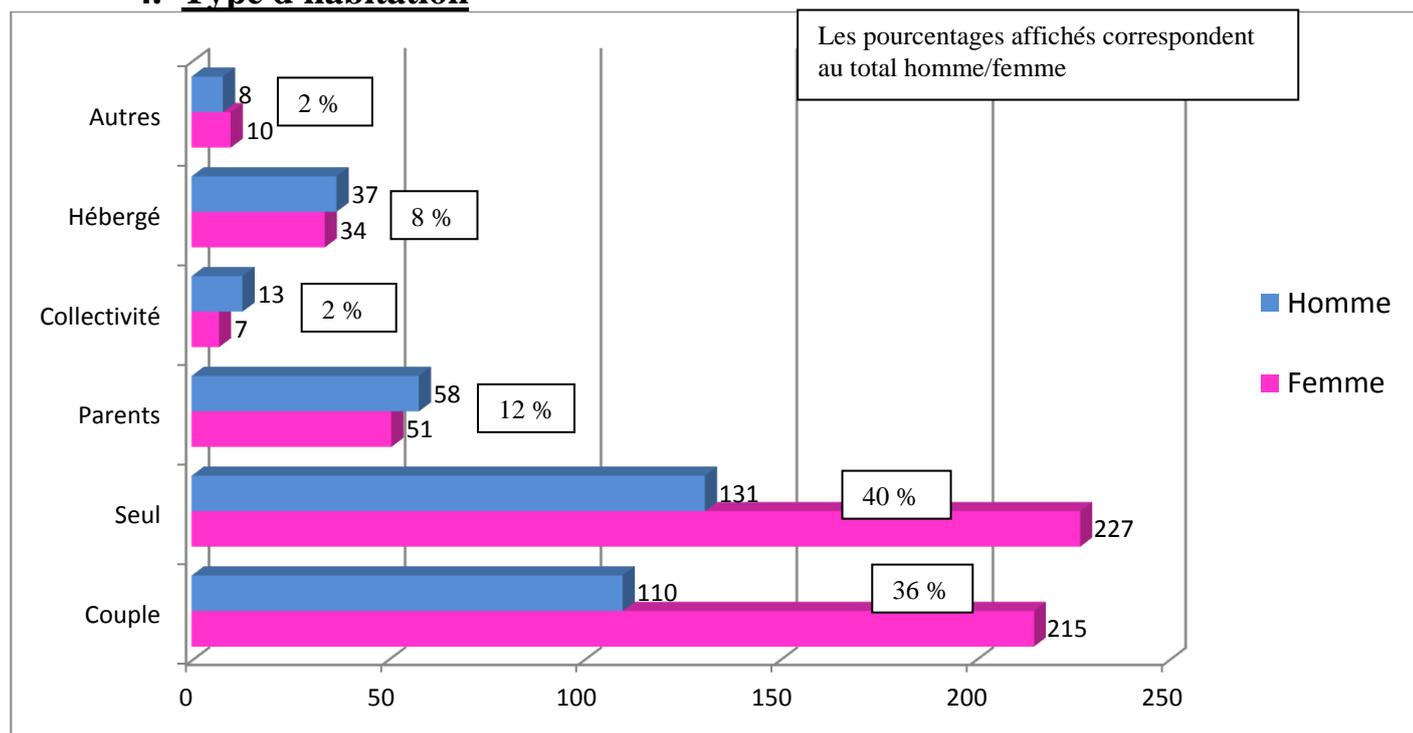
ATA = allocation temporaire d'attente (sortant de prison + demandeur d'asile)

AMS = allocation mensuelle de subsistance (étrangers sans autorisation de travail accorde la CMU)

Ces informations sont celles données par les prescripteurs sur les fiches de prescription (elles ne sont pas vérifiées par des documents officiels).

Les données sont sensiblement les mêmes que l'année passée : emploi : 29% ; minima sociaux 29%, allocation 22.5%, Aucun revenu 25%, sans lien à l'emploi 2% 29% l'an passé

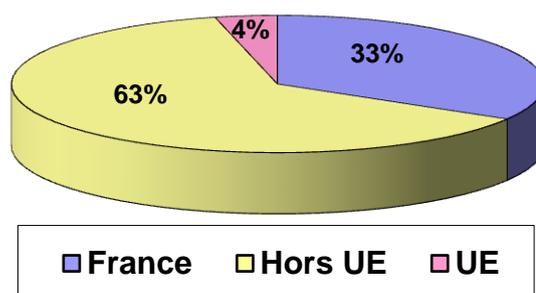
4. Type d'habitation



Sur le total des personnes seules, 52% ont des enfants à charge, le peu de mobilité est d'autant plus difficile et handicapant, développer leur capacité de déplacement devient alors une priorité familiale et professionnelle.

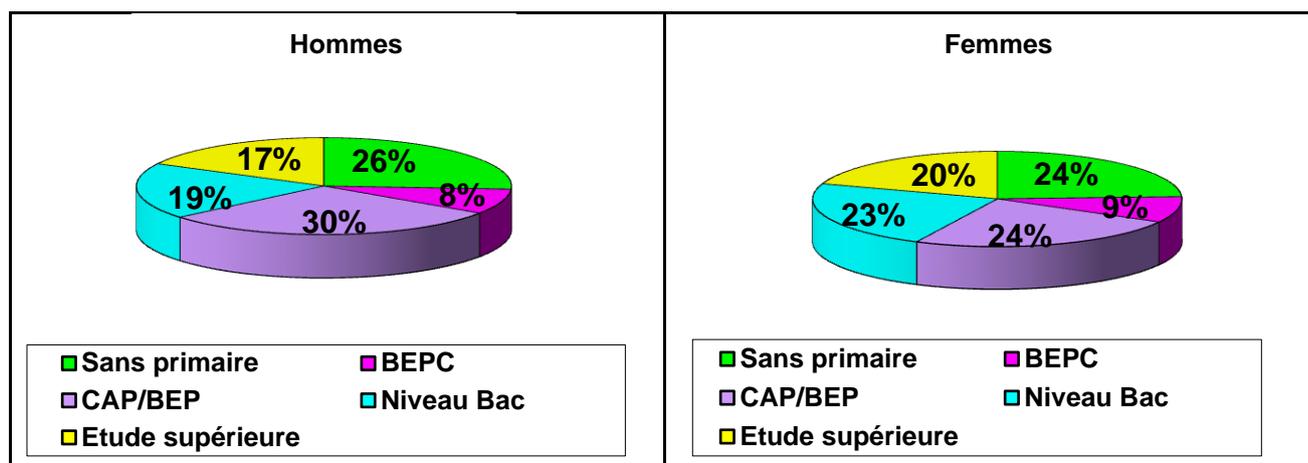
Les personnes en couple viennent surtout pour une plus grande mobilité personnelle et pour pouvoir aussi travailler afin de compléter les revenus de la famille.

5. Pays d'origine



La langue maternelle de la majorité des usagers n'est donc pas le français et les cours de français code de la route restent des supports indispensables à l'accompagnement. Pas de changement notable par rapport à l'an passé.

6. Niveaux de formation



Le niveau d'étude influence très peu les problèmes de mobilité des personnes. En effet si le volet examen du code de la route fait appel à des capacités intellectuelles (mémorisation, apprentissage, travail personnel...) qui seront plus rapidement accessibles à des personnes ayant fait des études, la partie conduite fait appel à des capacités psychomotrices qui ne sont pas apprises lors des études et qui dépendent des expériences de chacun.

Les femmes avec un petit niveau d'étude ont un peu plus de difficultés à maintenir une motivation suffisante pour aller au bout de leur parcours. Les contraintes familiales empêchent souvent cette régularité dans un apprentissage déjà difficile pour elles.

Les études supérieures ont souvent été réalisées dans le pays d'origine et ne sont pas reconnues en France. Ces personnes, même s'il y a une difficulté avec la langue, possèdent plus de capacités d'apprentissage et leur parcours est plus rapide.

Les chiffres restent sensiblement les mêmes que ceux de l'an passé.

7. Situation géographique

Grenoble	CUCS			Non CUCS	TOTAL GRENOBLE	510	(56 %)
	1	2	3				
SECTEUR 6	100			27	127		
SECTEUR 2	2		12	80	94		
SECTEUR 5	47			43	90		
SECTEUR 4	7	2		65	74		
SECTEUR 1	2			64	66		
SECTEUR 3	9			50	59		
TOTAL	167	2	12	329			
	181						

Un peu plus de d'usagers de Grenoble que du reste de la Métro.

Les personnes provenant des zones en CUCS représentent 37 % du total des personnes accueillies (contre 38 % l'année passée).

Métro (hors Grenoble)	CUCS			Non CUCS	TOTAL Métro	348	(39 %)
	1	2	3				
ECHIROLLES	66	8	3	54	131		
ST MARTIN D'HERES	22			29	51		
FONTAINE	4	8	1	12	25		
ST EGREVE			18	6	24		

PONT DE CLAIX	1	10	1	9	21
EYBENS				16	16
ST MARTIN LE VINOUX		8		8	16
SEYSSINET				15	15
GIERES				8	8
SASSENAGE				7	7
DOMENE				6	6
MEYLAN				5	5
CLAIX				4	4
VIF				4	4
VIZILLE				4	4
POISAT				2	2
ST GEORGES DE COMMIERS				2	2
BRIE ET ANGONNES				1	1
CORENC				1	1
FONTANIL				1	1
MURIANETTE				1	1
PROVEYSIEUX				1	1
SEYSSINS				1	1
VARCES				1	1
TOTAL	93	34	23	198	
		150			

Isère	Non CUCS	TOTAL Isère		43 (5%)	
CROLLES	6	6	MOIRANS	1	1
L'ISLE D'ABEAU	3	3	MONTBONNOT	1	1
PEAGE DE ROUSSILLON	2	2	PELLAFOI	1	1
PONT DE CHERUY	2	2	PONTCHARRA	1	1
ST HILAIRE DU TOUVET	2	2	ST ISMIER	1	1
SUSVILLE	2	2	ST MARCELLIN	1	1
VOREPPE	2	2	ST MARTIN D'URIAGES	1	1
BOURGOIN JALLIEU	1	1	ST MAURICE EN TRIEVES	1	1
BRIGNOUD	1	1	ST PIERRE D'ALVARD	1	1
CHAMROUSSE	1	1	TULLINS	1	1
COUBLEVIE	1	1	VERSOUD	1	1
FROGES	1	1	VILLEFONTAINE	1	1
LA MURE	1	1	VINAY	1	1
LA TERRASSE	1	1	VOIRON	1	1
LE CHEYLAS	1	1	VOUREY	1	1
LUMBIN	1	1	TOTAL	43	43

Les bilans délocalisés dans le Grésivaudan faussent quelque peu les données, puisque dans ce cas c'est la plateforme qui se rend sur place et très peu d'utilisateurs continuent ensuite un parcours avec nous (20 personnes par an).

8. Prescripteurs de la plateforme

930 prescripteurs différents pour cette année pour plus d'une centaine de structures différentes. Certains ont simplement créé leur compte mais n'ont orienté personne, d'autres ont fait plusieurs orientations dans l'année.

Le ratio bilan/prescrit correspond au ratio entre le total des personnes ayant effectué un bilan mobilité dans leur parcours (les colonnes : bilan mobilité + les points étape + les entrées AEC) et le nombre de prescriptions reçues pour l'année.

Structures d'accompagnement à l'emploi : 39 % du public accueilli (31.4 % en 2014/2015)											
	Actifs	Bilans mobilité	Points étape	Entrées AEC	Stages	Abandons	Total accueillis	Déposés	Total orientés	Ratio prescrit/reçu	Ratio bilan/prescrit
Pôle emploi	64	79	22	32		1	198	86	284	70 %	47 %
SAVE	25	28	9	9			71	21	92	77 %	50 %
Maison pour l'emploi	6	11	7	7			31	4	35	88%	71 %
MEEN	4	8	6	4		1	23	7	30	77%	60 %
AGIR EMPLOI	1	3	1				5	3	8	62 %	37 %
Régie de quartier	2	3					5	2	7	71 %	43 %
ADSEA 38	3	1	2				6	0	6		
ADAMS					2		2	0	2	100 %	0 %
MISE SMH	1	1					2	1	3	67 %	33 %
ARECE (association de réadaptation à l'emploi par les chantiers espaces verts)	1	1					2	0	2	100 %	50 %
Autres (ADPA, Altedia, service du personnel mairie, OPAC 38, ACEISP)	1		2	1			4	3	7	57 %	43 %
TOTAL	108	135	49	53	2	2	349	127	476	73 %	50 %

Accompagnement social : 13.6 % du public accueilli (15.5 % en 2014/2015)											
CCAS	6	23	7	2	1		39	8	47	83 %	68 %
Conseil départemental	7	18	7	1			33	29	62	76,4 %	78,8%
SLS	6	13	3	2	1		25	14	39	77,4	91,6%
CAF	1	2		1			4	2	6	86,9%	75%
CARSAT		2	1				3		3	80%	75%
CMP		2				1	3	1	4	75 %	66,6%
SATIS		1	1	1			3	1	4	75 %	75%
ALTHEA			1	1			2		2	100 %	100 %
Centre hospitalier		1	1				2		2	100 %	100 %
CMS		1		1			2	1	3	66 %	66 %
L'ARCHE					2		2		2	100 %	0 %
Autres : le Fourmil,CG38, cuisine sans frontière, FSL Pt de Claix	2	1	1	1			5		5	100 %	60%
TOTAL	22	64	22	10	4	1	123	56	179	68.7 %	53.6%

Mission locale et structure jeune : 11 % du public accueilli (11.5 % en 2014/2015)

	Actifs	Bilans mobilité	Points étape	Entrées AEC	Stages	Abandons	Total accueillis	Déposés	Total orientés	Ratio prescrit/ reçu	Ratio bilan/ prescrit
Mission locale dont:	24	48	9	6	0	1	88	60	148	59 %	42.5 %
Mission locale Grenoble	12	22	3	1			38	29	67	56.7 %	38.8 %
Mission Locale Alpes Sud Isère	5	16	3	2			26	11	37	70 %	56.7 %
Mission locale Isère Drac Vercors	5	4	1	2			12	9	21	57 %	33.3 %
Mission locale SMH	2	5				1	8	8	16	50 %	31 %
Mission locale Grésivaudan		1	2	1			4	3	7	57 %	57 %
E2C	2	2	1				5	1	6	83 %	50 %
Garantie jeune		1	1				2	1	3	66,6 %	66.6 %
Savoir pour réussir	1	1					2	1	3	66.6 %	66.6 %
TOTAL	27	52	11	6		1	97	45	160	60.6 %	43 %

Accompagnement des étrangers : 9,4 % du public accueilli (8.4 % en 2014/2015)

La Relève	7	9	9	2			27	7	34	79.4 %	58.8 %
ADATE	5	10	5		1		21	1	22	95 %	68 %
APARDAP	5	3	2	2			12	2	14	85,7 %	50 %
CADA	4	5	1				10	3	13	76.9 %	46.1 %
AREPI	3	1	1				5	2	7	71.4 %	28.5 %
Association St Paul	2	1	1				4	0	4	100 %	50%
Autres : ODTI, ADOMA, ROME action	2	3	1				6	4	10	60 %	40 %
TOTAL	28	32	20	4	1		85	19	104	81,7 %	53.8 %

Plateforme mobilité : 7 % du public accueilli

Plateforme mobilité	11	34	50	2	11	5	113	18	131	86.2 %	65.6 %
---------------------	----	----	----	---	----	---	-----	----	-----	--------	--------

Handicap : 6 % du public accueilli (5,5% en 2014/2015)

AFIPAIEM	6	6	4	1			17	0	17	100 %	64.7 %
CAP Emploi	3	1	5	1			10	1	11	90.9 %	63.6 %
ESAT	1	3					4	0	4	100 %	75 %
IME Clé de sol	2	2					4	1	5	80 %	40 %
APF		3					3	0	3	100 %	100 %
Ohé Prométhée	1	1		1			3	2	5	60 %	40 %
SAVS	1	2					3	1	4	75 %	50 %
URAPEDA		1	1		1		3	0	3	100 %	66.6 %
Autres : C3R, Centre des lésés cérébraux, Equipe mobile, SESSAD	1	4					5	4	9	55.5 %	44.4 %
TOTAL	15	23	10	3	1		52	9	61	85,2 %	59 %

SIAE : 5 % du public accueilli (5.7 % en 2014/2015)

AI	4	4	4	1			13	3	16	81.2%	56.2 %
EI		5	1				6	1	7	85.7 %	85.7 %
ACI	6	11	7				24	9	33	72,7 %	54.5 %
TOTAL	10	20	12	1			43	13	56	76,8 %	58.9 %

Organisme de formation : 4 % du public accueilli (6.8 % en 2014/2015)											
	Actifs	Bilans mobilité	Points étape	Entrées AEC	Stages	Abandons	Total accueillis	Déposés	Total orientés	Ratio prescrit/reçu	Ratio bilan/prescrit
GRETA	10	16					26	6	32	81.2 %	50 %
IFAC	3	5					8	1	9	88.8 %	55.5 %
LEFOP		1		1			2	1	3	66,6 %	66.6 %
SOLERYS			1				1		1	100 %	100 %
TOTAL	13	22	1	1		1	37	8	45	82.2 %	53.3%

Hébergement : 1,5 % du public accueilli (1.5 % en 2014/2015)											
CHRS	3	4	2	1			10	4	14	71.4 %	50 %
Conseil habitat jeunes	1	1		1			3	1	4	75 %	50%
Le relais Ozanam			1				1	1	2	50 %	50%
TOTAL	4	5	3	2			14	6	20	70 %	50 %

Autres : 0.4 % du public accueilli (0,3 % en 2014/2015)											
Schneider électrique		1					1	1	2	50 %	50 %
Secours catholique		1					1	1	2	50 %	50%
Service pénitentiaire		1					1		1	100 %	100 %
Auto-école commerciale	1						1		1	100 %	0 %
TOTAL	1	3					4	2	6	66.6 %	50 %

Educative : 0.2 % du public accueilli (1 % en 2014/2015)											
SPIP		2					2		2	100%	100%

Plus de prescripteurs	3	12		2	16		35	3	38	92,1%	36,8%
------------------------------	---	----	--	---	----	--	----	---	----	-------	-------

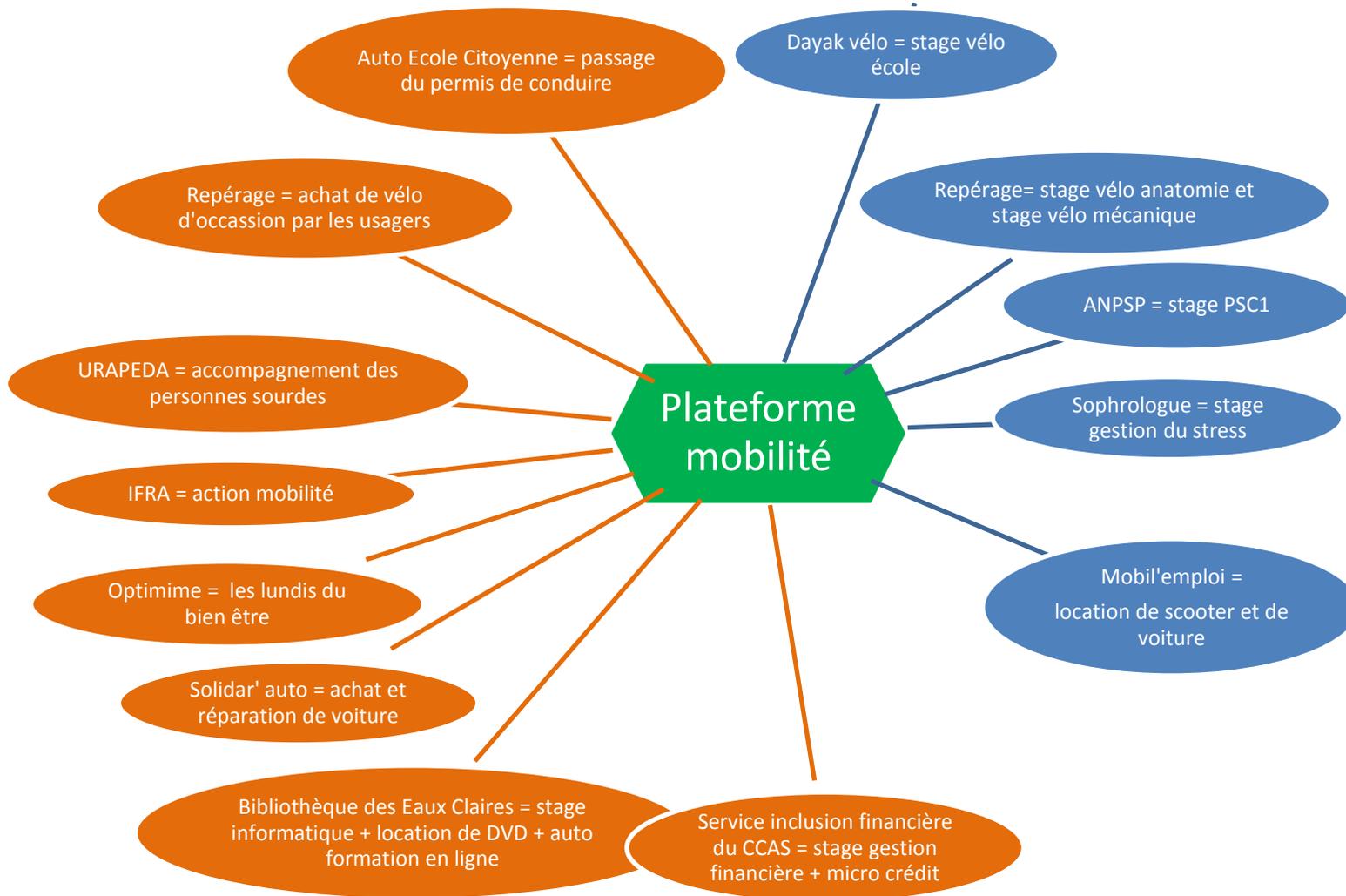
Les usagers sans prescripteurs sont ceux qui ont été orientés par un prescripteur qui est ensuite parti. L'information de ce départ est connue fin juin lorsque les mails des prescripteurs ne sont plus valables : lors de l'envoi mail groupé de l'information de la fermeture de la plateforme. Les nouveaux prescripteurs seront actualisés en septembre lorsque les usagers viennent se réinscrire.

Aujourd'hui 93 % des usagers de la plateforme sont envoyés par un prescripteur

Le changement notable est sur les structures d'accompagnement à l'emploi qui sont revenues au pourcentage de 2013/2014 (40%). Mais c'est les structures d'accompagnement social et d'accompagnement des étrangers qui obtiennent le meilleur taux de rentabilité entre le nombre de personnes prescrites et le nombre de personnes réalisant leur bilan mobilité.

Les demandes d'aides financières au permis de conduire passent de plus en plus par un bilan mobilité en amont, cela permet de vérifier la faisabilité du projet et d'accompagner au mieux la personne.

D. Les partenaires et prestataires :



Légende :

Partenaires

Prestataires

Service inclusion financière du CCAS de Grenoble

Partenaire depuis le début et autre service du CCAS, les CESF de ce service sont présents à la fois sur le volet formation (stage « gestion financière ») mais aussi pour un accompagnement réussi de certains usagers ayant besoin d'un bilan financier ou d'un micro crédit personnel pour financer leur formation ou l'achat d'un véhicule. La seule restriction est sur l'offre micro-crédit personnel qui ne s'adresse qu'aux grenoblois alors que la plateforme accueille des personnes de toute l'agglomération mais un lien est alors fait avec les autres services proposant ce type d'accompagnement (Secours Catholique, certains CCAS...).

La bibliothèque des Eaux Claires

Les bibliothèques sont en général peu équipées en livre de code et DVD d'exercices, mais notre partenariat et leur volonté de proposer un service répondant à un besoin ont permis à la bibliothèque des Eaux Claires de s'équiper un peu plus chaque année en matériel actualisé. Leur accès internet permet aussi à des personnes de travailler des exercices de code en ligne. Le taux de prêt sur l'année est proche de 90 %, c'est à dire que le matériel n'est que très peu en rayon

Ce partenariat très dynamique porte ses fruits car des usagers de la plateforme se mettent à fréquenter la bibliothèque alors même qu'ils n'avaient aucune connaissance du lieu avant.

	oct	nov	mars	avril	mai	juin	Total
Présentation des ressources de la bibliothèque à la plateforme	17					17	34
Stage : découverte bibliothèque		16		9	8		33
Stage : initiation site internet d'itinéraire		12		7		6	25
Présentation de la bibliothèque au cours du BC		4		9			13
Présentation de la bibliothèque au cours du VT			17				17
TOTAL	17	32	17	25	8	23	122

Déroulé des séances :

- A la plateforme => présentation de la bibliothèque et des modalités de prêts / Présentation des ressources de la bibliothèque autour de la mobilité (livres et DVD code de la route, ressource numérique Tout Apprendre - code de la route).

- A la bibliothèque pour BC et VT => présentation de la bibliothèque et des modalités de prêts / Présentation des ressources de la bibliothèque autour de la mobilité / visite des lieux sous forme de "chasse aux trésors" (suivre un itinéraire composé des différents panneaux du code de la route pour découvrir les différents fonds de la bibliothèque - romans, documentaires, presse, bandes dessinées, etc.) / Présentation de Tout apprendre / inscriptions pour celles et ceux qui le souhaitent.

- A la bibliothèque pour les stages "informatiques", deux séances :

Séance 1 => présentation de la bibliothèque et des modalités de prêts / Présentation des ressources de la bibliothèque autour de la mobilité / visite des lieux sous forme de "chasse aux trésors" / présentations de différents autour de la mobilité (Google maps, TAG, Transisère, Métrovélo, SNCF, blablacar, la roue verte) / inscriptions pour celles et ceux qui le souhaitent.

Séance 2 => Dans le cyber espace, petits exercices de cas pratiques pour utiliser les différents sites présentés lors de la 1ere séance.

Repérage

Cette association anime une formation sur la connaissance du vélo (choisir un vélo d'occasion) et sur la petite réparation dans leur atelier.

La plateforme peut également accompagner des usagers pour le choix d'un vélo d'occasion à bas coût.

A la fois prestataire (animation de formation) et partenaire, Repérage est une association répondant bien aux attentes de la Plateforme.

URAPEDA : Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficients Auditifs

Cette association accompagne des publics sourds dans leur insertion professionnelle. Un interface de l'association participe à deux cours de code de la plateforme mobilité (vendredi matin et mardi soir) afin de traduire en langue des signes les cours des formateurs. Ce partenaire travaille depuis 4 ans avec la plateforme mobilité et le public accompagné est ravi de pouvoir bénéficier de cours de code avec une traduction en langue des signes (impossible en auto-école commerciale).

La série du code blanc est proposée deux jours avant avec une traduction en langue des signes mais sans correction. Les personnes y participant sont ensuite invitées pour la correction et la remise des résultats lors du code blanc et un interface vient traduire la correction ce jour-là.

Actuellement des accords avec l'auto-école citoyenne sont en cours afin de poursuivre l'accompagnement de ce public.

L'Auto-Ecole Citoyenne - AEC

C'est le partenaire le plus important de la plateforme depuis le déménagement de la plateforme, les deux structures ont été séparées. L'auto-école citoyenne est restée dans les anciens locaux (boulevard Joseph Vallier), ce qui amène des effets positifs comme une meilleure distinction des 2 structures : meilleure identification des entités et de leurs missions. Mais pour les professionnels qui sont sur les 2 structures, cela entraîne un épuisement notable qui s'est fait sentir au fur et à mesure de l'année.

Le bilan mobilité est resté obligatoire pour faire un dossier de candidature à l'auto-école citoyenne.

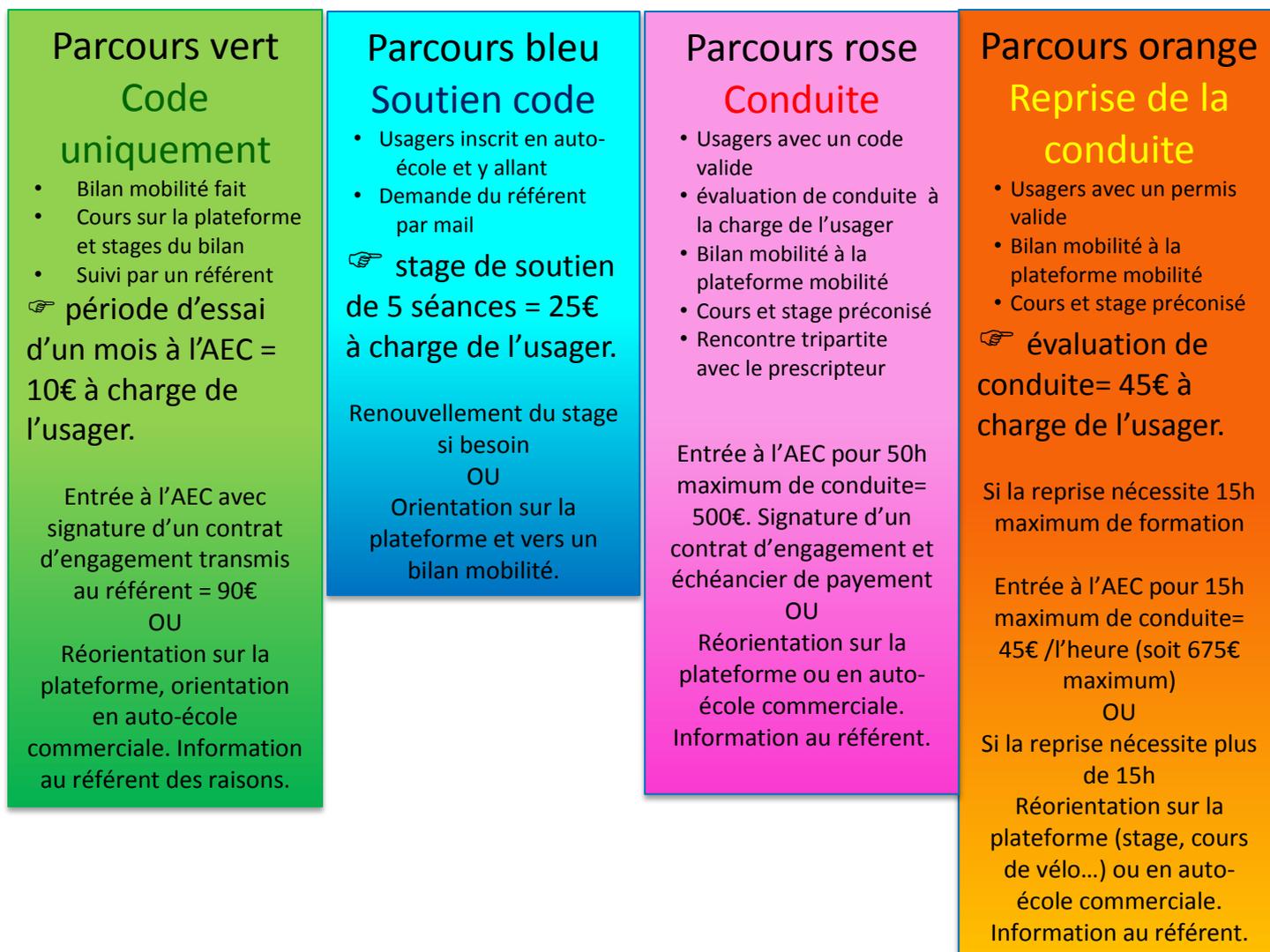
Pour les usagers de la plateforme, entrer à l'auto-école citoyenne est l'aboutissement de leur parcours mobilité.

L'AEC a suivi dans un parcours code et/ou conduite 95 usagers, tous issus d'une prise en charge par la plateforme mobilité.

Parcours sur l'auto-école citoyenne pour l'année 2015/2016	
Actuellement en cours de code de la route	23
Actuellement en cours de conduite	29
Actuellement en reprise de la conduite	1
Fin de parcours : réussite du permis	21
Fin de parcours : abandon, reporté...	21

Les formations sont dissociées en 4 parcours distincts. Afin de mieux répondre aux différents besoins des usagers (repérer à la plateforme mobilité).

Ce panel de parcours répond aux besoins de la plateforme mobilité et rend le partenariat encore plus efficace :



Tous ces partenaires offrent une complémentarité à l'action de la Plateforme, notamment car ils ont des compétences spécifiques et une expertise affinée dans des domaines d'action que ne porte pas la Plateforme.

E. Les conseils en mobilité et prêts matériels d'urgence

L'action

Le projet prévoit l'information et l'accompagnement à la recherche d'une solution de déplacement pour le maintien ou à l'accès à l'emploi. Cet accompagnement peut se finaliser par la location d'un véhicule à un tarif social pour une courte durée (un mois maximum) mais accompagnée de la recherche d'une solution pérenne avant la fin de la location.

Pour la location des véhicules, la Plateforme travaille avec plusieurs prestataires :

- ticket de bus TAG pour un trajet ou une journée,
- Vélos : Mise à disposition gracieuse par METRO Vélo,
- Cyclomoteur thermique : Mobil Emploi (depuis janvier 2015) et Aide Auto 38 (pour les usagers du secteur de Voiron)
- Voiture : Mobil Emploi (depuis janvier 2015) et Aide Auto 38 (pour les usagers du secteur de Voiron)

Les objectifs

- Accompagner les usagers dans la recherche d'une solution pérenne de déplacement pour se rendre au travail.
- Familiariser les usagers à l'utilisation des modes de transports urbains durables (vélo, transports en commun, marche...) et aux possibilités multimodales (bus + vélo pliant).
- Constituer, le plus rapidement possible, un retour à l'autonomie.

La procédure d'obtention

- L'information et l'accompagnement peuvent être faits lorsque l'utilisateur se présente à la plateforme dans le cadre d'un conseil en mobilité.
- La location d'un véhicule (ou de ticket Tag) ne peut être faite qu'avec une prescription d'un travailleur social et dans le cadre d'une insertion professionnelle de l'utilisateur, validée et suivie par le prescripteur.
- L'utilisateur prend un rendez-vous avec la plateforme qui va étudier le besoin, les contraintes (horaires, familles...). Au terme de l'entretien, est proposé le moyen **le plus adapté** au regard de la situation et pour une autonomie la plus rapide possible dans le déplacement.
- Lors du prêt d'un vélo, un contrat de location est signé entre la Plateforme Mobilité et l'utilisateur pour une durée de 15 jours travaillés renouvelable 1 fois après étude de la situation. Une participation financière est demandée à l'utilisateur ainsi qu'une caution. Le prix et la caution ont été fixés par le Conseil d'Administration du CCAS.
- Pour le prêt d'une voiture ou d'un scooter, l'orientation est faite chez les partenaires (la plateforme est alors le prescripteur) et le prêt est mis en place aux conditions de la structure partenaire.
- Un suivi est alors engagé et prend fin lorsque l'utilisateur n'a plus besoin des prêts et a retrouvé une autonomie de déplacement

Avantages et inconvénients des différents modes de transport proposés.

	AVANTAGES	INCONVENIENTS
La marche à pied	<ul style="list-style-type: none"> - Le plus économique - Ecologique - Bon pour la santé 	<ul style="list-style-type: none"> - On doit être en bonne santé - Tributaire du temps - Distance à parcourir limitée - Durée de transport longue
Les transports en commun	<ul style="list-style-type: none"> - Ecologique - Nombreux sur Grenoble et son agglomération - Réduction du coût grâce aux différents abonnements - Permet la multi-modalité - Pas de souci de stationnement - En ville, plus rapide que la voiture grâce aux voies réservées aux TC 	<ul style="list-style-type: none"> - Tributaire des horaires - Sentiment d'insécurité pour certain (foule à certaines heures) - Parcours parfois long (nombreux arrêt) - Pas forcément d'arrêt prêt de son domicile ou de son lieu de travail - Plusieurs changements éventuels suivant le lieu de départ et d'arrivée (construction d'itinéraire). - Impossible sur certains horaires décalés (très tôt le matin ou très tard le soir)
Le vélo	<ul style="list-style-type: none"> - Economique : mode déplacement le moins coûteux - Facilité de parking - Un territoire favorable à la pratique (nombreuses pistes cyclables, ville et agglomération très plates) - Ecologique - Facilité d'entretien - Evite les embouteillages - Favorise l'effort physique 	<ul style="list-style-type: none"> - Demande une certaine condition physique - Tributaire de la météo - Exige une tenue vestimentaire adaptée (on peut arriver en sueur) - Distance restreinte - Nécessité d'un lieu fermé pour le stocker (vol fréquent) - Il faut savoir en faire
Le scooter thermique	<ul style="list-style-type: none"> - Permet d'effectuer de plus grandes distances - Evite les embouteillages - Facilité de parking 	<ul style="list-style-type: none"> - Tributaire de la météo - BSR obligatoire pour les personnes nées après 1988 - Nécessité d'un lieu fermé pour le stocker (vol fréquent) - Il faut savoir en faire
Le co-voiturage	<ul style="list-style-type: none"> - Economique, écologique - Possibilité de voyager avec des personnes qui ont les mêmes habitudes (fumeur ou non) et/ou les mêmes centres d'intérêt - Permet de pallier aux manques des TC notamment aux horaires atypiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de flexibilité - Tributaire des horaires et des lieux de départ et d'arrivée - Dépendre totalement du conducteur (s'il est malade l'usager n'a plus de moyen de transport)
La voiture	<ul style="list-style-type: none"> - Permet de se déplacer sur de longues distances - Non tributaire de la météo - Permet la multimodalité (parking relais) 	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution - Entretien coûteux (assurance, essence, réparation) - Tributaire de la circulation et des embouteillages - Difficulté et coût de stationnement

Les outils :

Une plaquette et une fiche de prescription et de réponse qui permettent :

- ✓ L'identification de la structure prescriptrice et le référent du demandeur.
- ✓ L'identification complète du demandeur (statut, genre, âge...).
- ✓ Une formalisation de :

- La problématique identifiée et/ou évoquée par le référent et/ou l'utilisateur.
- La ou les solutions proposées par la Plateforme Mobilité et retournées au prescripteur.
- La ou les solutions mises en œuvre par la Plateforme mobilité ou refusées par l'utilisateur.

Bilan de l'année :

5 prescriptions ont été faites cette année

- 1 remise de ticket TAG et enclenchement de la mise en place de la tarification solidaire ont été proposés : tarification compliquée au regard de la situation de M.
- 2 personnes ont été accompagnées dans la location d'un scooter pour se rendre à leur travail (horaire décalé)
- 1 personne a été orientée vers la location d'une voiture mais elle a refusé la proposition car même avec Mobil emploi cela lui revenait trop cher (elle a décidé de jouer sur la solidarité familiale pour continuer à disposer d'un véhicule).
- 1 personne a été orientée vers la location de voiture et orientée vers Mobil emploi.

Ce service est peu développé à la plateforme mobilité et d'ailleurs le budget annuel alloué a été diminué chaque année mais il reste important de pouvoir informer, renseigner, accompagner les usagers dans une réflexion de leur mobilité lorsque cela pose un problème pour l'accès ou le maintien à l'emploi. Il doit être conservé comme tel, pour ne pas transformer la Plateforme en service de location de véhicule mais rester un acteur de l'accompagnement social à l'autonomie des usagers.

Pouvoir aider matériellement une personne a tout son sens mais le plus important reste l'accompagnement, l'information et le suivi assuré par la Plateforme afin que la personne s'autonomise.

F. L'évaluation

Différents enjeux se profilent pour 2016/2017. Il existe un besoin de nouveaux financements pour pérenniser l'action de la plateforme. Pour plus de cohérence entre opérateurs, des articulations seraient à envisager entre la plateforme mobilité et les agences de mobilité. Aussi, la question de la délimitation de l'offre à un territoire et à un type de public se pose : quelles limites d'intervention sociales et géographiques sont à privilégier ?

Après 5 années de fonctionnement de la plateforme, **le service lui-même ainsi que ses financeurs s'interrogent sur les résultats/effets des accompagnements proposés sur la mobilité et l'insertion des personnes**. Il s'agirait, d'une part de rendre compte de ce que la plateforme propose au regard d'actions directes de financement du permis de conduire, et d'autre part de nourrir les interrogations sur ce qu'apporte la plateforme aux personnes qui ont été accompagnées.

L'enjeu de cette évaluation est de permettre de disposer d'éléments de bilans visant **à redéfinir les priorités de la plateforme** : les baisses de financement de la plateforme, en même temps qu'une fréquentation très importante, obligent à se poser la question du public-cible et de l'adaptation de l'offre de formation à ce public et **à ajuster les outils de diagnostic et de suivi des publics** : diagnostic mobilité, bilan mobilité, bilan d'étape.

Deux objectifs principaux sont identifiés :

- Améliorer la connaissance des parcours types des usagers au sein de la plateforme mobilité
- Evaluer l'impact de l'accompagnement des personnes sur les mobilités (« Motilité », « Report modal » et « Déplacements effectifs »), ainsi que sur l'insertion (qu'elle soit professionnelle ou sociale).

Démarche évaluative et référentiel évaluatif proposés

Au vu des objectifs identifiés, l'étude doit mobiliser une méthodologie d'évaluation. Pour ce faire un stagiaire de Grenoble-Alpes Métropole a été chargé de mener cette étude.

Questions évaluatives

La « plateforme mobilité-emploi » a-t-elle un impact sur la mobilité et l'insertion des usagers ?

La « plateforme mobilité » impacte-t-elle le développement des ressources personnelles liés à la mobilité ?

Quels sont les effets du dispositif en termes de « motilité » ? Permet-il de lever des freins à la mobilité ? La plateforme a-t-elle des impacts en termes de « report modal » ? Quel impact le dispositif a-t-il sur la « mobilité effective » des usagers ?

Quelle est la part due à l'accompagnement et/ou au diagnostic mobilité ? En outre, quelle est la mesure de la fonction émancipatrice du service en termes d'accès à la ville pour les publics cibles ?

- La « plateforme mobilité » permet-elle aux usagers d'être plus insérés socialement ?** La plateforme a-t-elle un effet sur le lien social des QPV ? A quel niveau ce « lieu » favorise-t-il l'insertion sociale ? Quels sont les leviers d'actions ? Quels sont les liens possibles de cette « insertion » avec la mobilité et le retour à l'emploi ?
- La « plateforme mobilité » rend-elle plus proche de l'emploi ses publics cibles ?** Dans quelles mesures l'accompagnement à la mobilité produit par le dispositif permet-il une meilleure « employabilité » des publics cibles ? Dans quelles mesures le service rapproche-t-il les publics cibles de la probabilité d'être employé ?
- Le dispositif produit-il un effet sur le retour à l'emploi (ou l'engagement au retour) ? Quels sont les leviers d'actions ?

Indicateurs de résultat et d'impact envisagés

- Relatifs à la mobilité**
- Indicateur** : mode de déplacement actuel et mode de déplacement souhaité (TC, marche, vélo, cyclomoteur, voiture sans permis, moto, voiture) et évolution dans le temps
- Indicateur** : freins identifiés au moment de l'inscription à la plateforme (vis-à-vis des tarifs, de la santé- handicap, problèmes de vue, surdit , peur, appréhension, autre-, matériel à disposition) et évolution dans le temps
- Indicateur** : nombre de personnes ayant appris à faire du vélo ou utilisant les transports en commun ou utilisant les transports en commun ou la marche (mesure du report modal vers les modes doux)-
- Indicateur** : nombre de personnes qui ont augmenté leur capacité de mobilité (extension du rayon kilométrique et de l'amplitude horaire)
- Relatifs à l'insertion socio-professionnelle**
- Indicateur** : situation vis-à-vis de la formation; niveau de formation (1-2-3; 4; 5gen; 5tech, 5bis-6); date de sortie du système scolaire (pour les moins de 26 ans); formation en cours (organisme, type, durée, fréquence de la formation)
- Indicateur** : évolution de la situation vis-à-vis de l'emploi et de la formation entre le moment de l'inscription à la plateforme puis tous les 6 mois (création d'activité; accès emploi durable: CDI, CDD + ou - 6 mois, contrat d'intérim; accès formation: contrat d'apprentissage, alternance, contrat de professionnalisation, formation pré-qualifiante, qualifiante ou non (durée +-300 heures), VAE, retour à une formation scolaire-

après rupture, mini stage, AOF)

Indicateur synthétique : Selon différents critères établis avant et après l'accompagnement : trois possibilités (effet positif de l'insertion professionnelle/ Freins à l'emploi dus à la mobilité restants à lever/ Aucun effet ou peu)

Indicateur : *Sur la route de l'insertion par la formation ?*

Cette évaluation portera sur le public ayant fait le bilan mobilité en 2014/2015 et qui n'est pas revenu dans l'année 2015/2016 car dans ce cas nous pouvons considérer que leur parcours est terminé et nous pouvons alors étudier leur parcours ainsi que les évolutions produits par la plateforme mobilité.

Les résultats de cette évaluation seront communiqués fin août 2016.

Conclusion

Le déménagement soudain du service n'a pas eu d'impact sur la fréquentation. Et même si le démarrage a été compliqué pour l'équipe leur professionnalisme et leur investissement dans le projet a permis au service de redémarrer rapidement et de pouvoir très vite proposer un service qui n'a rien perdu en qualité.

De plus en plus d'acteurs se mettent à réfléchir la mobilité dans son ensemble. Aujourd'hui être mobile ce n'est plus avoir un permis de conduire et une voiture, c'est un ensemble de choix possibles permettant une mobilité adéquate et efficace.

La plateforme mobilité répond justement à ce besoin en formation d'où l'essor grandissant de la demande aussi bien par les professionnels qui trouvent là un outil privilégié à l'accompagnement des publics suivis, que pour les usagers qui constatent que leurs compétences se développent et par là même leur confiance en eux et ceci leur ouvre des possibilités d'insertion tant sociales que professionnelles (*synthèse des fiches de satisfaction des usagers en annexe 4*).

Annexes

Annexe 1 - Quelques ateliers en détail

Axe « Se repérer, se déplacer » et 2 roues : *Journée vélo et sortie Bastille*

Ces deux temps organisés en juin ont comme objectif de clôturer un apprentissage des usagers tout au long de l'année.

La journée vélo est proposée au parc de l'île d'amour et le trajet de départ en tram a été travaillé en amont avec les participants afin qu'ils puissent s'y rendre plus tard par leurs propres moyens. Sur place, les vélos étaient acheminés par Dayak car certains des usagers n'avaient pas encore le niveau nécessaire pour faire le trajet entièrement en vélo.

La sortie à la Bastille, la montée est effectuée en téléphérique et la descente à pied, en haut la vision de la ville « comme sur une carte » permet aux usagers de mieux comprendre les principes de repère dans l'espace. Cette sortie est devenue une formation complémentaire aux stages « se repérer, se déplacer » proposé tout au long de l'année.

Axe 4 roues

↳ *Code blanc*

Décembre 2015 : 112 personnes présentes

Juin 2016 : 119 personnes présentes

Cette action est ouverte à tous, même les non-inscrits à la plateforme. Souvent, des partenaires viennent se rendre compte de la difficulté de l'examen du code (réformé en mai 2016)

Les dates marquent la fin de l'année civile et scolaire et sont donc des points de repère faciles. Cela permet à chacun de s'évaluer et les moniteurs peuvent ainsi adapter leurs cours aux besoins évalués.

Une remise de médailles permet de « marquer » la progression de chacun et de motiver les autres.

Le contexte « comme à l'examen » permet d'appréhender et de gérer le stress.

L'après examen est un temps convivial qui permet de décompresser et d'échanger avec chacun.

↳ *Passagers actifs*

L'élève est passager et ACTIF. Il vit la route sans conduire et reconnaît de façon dynamique les situations de circulation.

Par groupe de 4 personnes par voiture (3 voitures) une heure de voiture et une heure en salle.

- ✓ en salle : explication simplifiée du fonctionnement du moteur à explosion et l'entretien indispensable pour son véhicule (vérification des niveaux, pression des pneus).

- ✓ en voiture : 10 minutes de petite mécanique (visualisation des niveaux, des pneus et des feux), ces questions sont intégrées à l'examen de conduite pour l'obtention du permis (deux questions obligatoires) + 50 minutes en voiture sur un parcours qui permet de voir un maximum de signalisation et de situations routières.

Axe pour tous

↳ *Rencontres des inspecteurs du permis*

C'est un moment d'échanges riches au cours duquel les préjugés sur les inspecteurs et les examens tombent. Les informations apportées par les inspecteurs sont très intéressantes pour la continuité du projet de chacun. Il est essentiel pour un élève conducteur de connaître les

critères de jugement d'un inspecteur pour savoir répondre aux demandes. Ceci n'est presque jamais abordé en auto-école classique !

↳ *Gestion du stress*

L'objectif est :

- ✓ par des exercices simples et concrets de respiration et de relaxation dynamique, apprendre à mieux se connaître pour développer la confiance en soi, la concentration, la maîtrise des émotions.
- ✓ créer des conditions mentales et physiques favorables à la réalisation d'un projet.

Ces stages sont réalisés par une professionnelle en sophrologie ayant une formation médicale.

Autres actions proposées : Prêt de DVD

Le service possède :

- ✓ 26 DVD d'exercice réservés aux personnes inscrites à la plateforme mobilité,
- ✓ 2 livres : « le code de la route pour les nuls » « Le guide Auriol pour mieux conduire ».

Ces prêts sont proposés gratuitement, seule une photocopie de la carte d'identité est demandée et la signature d'un contrat. Ces DVD sont une aide et un appui pour certains déjà inscrits en auto-école ou non-inscrits qui ont envie d'évoluer plus rapidement.

Annexe 2 - Les fiches de prescription en attente

La plateforme mobilité est très bien utilisée par les prescripteurs qui envoient régulièrement des fiches de prescription. Malheureusement, certaines personnes prescrites ne viennent jamais jusqu'à la plateforme.

324 dossiers "déposés" dont:

- 2 datant de 2012 : 0.6 %
- 3 en 2013 : 0.9 %
- 2 en 2014 : 0.6 %
- 167 en 2015 : 51.4 %
- 150 en 2016 : 46.5 %

Les dossiers de 2012, 2013 et 2014 sont des prescriptions qui ont été réactualisées par les prescripteurs mais les personnes ne sont pas venues. En considérant que plus les dossiers sont anciens, moins il y a peu de chance que l'utilisateur vienne jusqu'à la plateforme. On peut estimer que plus de 50% de ces personnes ne seront jamais reçues.

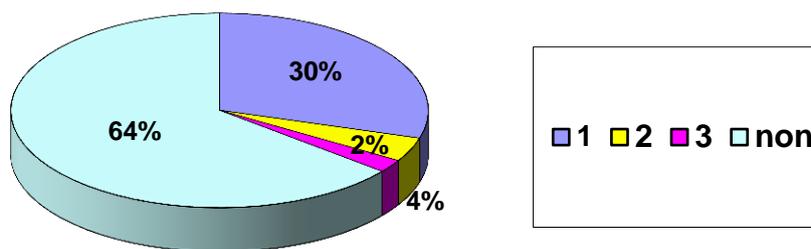
Structures prescriptrices

Accompagnement à l'emploi		127
	Dont: SIE + MPE	25
	Pôle emploi	86
Missions locales et structures jeunes		61
	Dont: Mission locale	60
Accompagnement social		56
	Dont CG 38	16
Autres		23
Organisme de formation		10
SIAE		13
Accompagnements des étrangers (ADATE + CADA)		19
Handicap		9
Hébergement		6

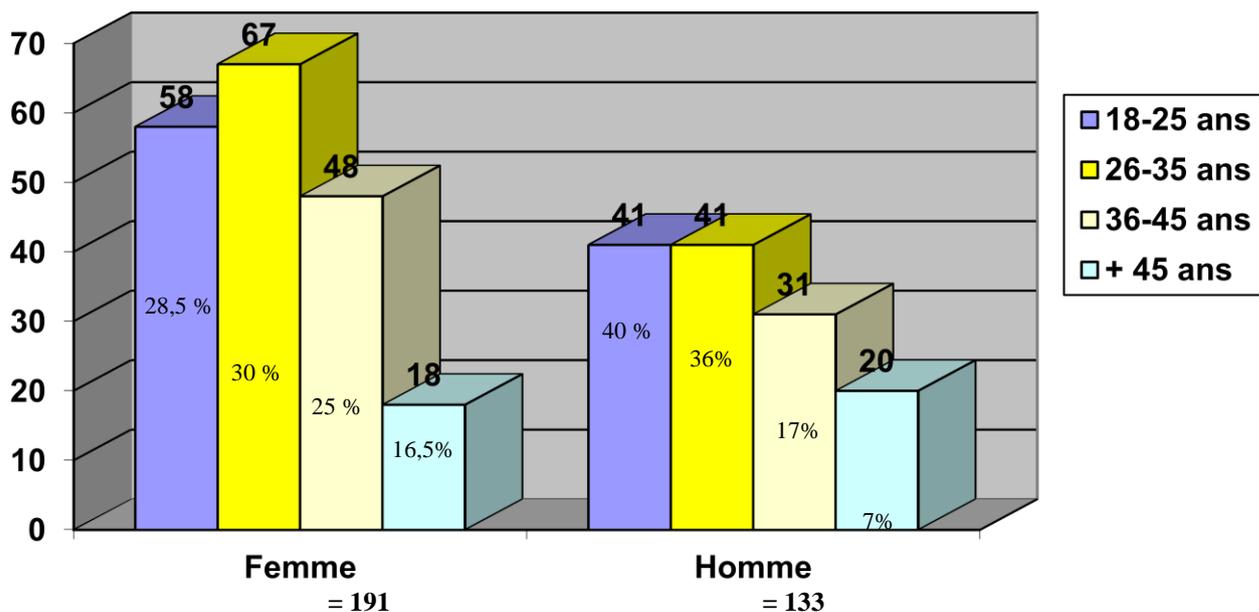
Lieu d'habitation

Grenoble	180 soit 53,5%	Agglomération	144 soit 46,5%
Secteur 6	54 soit 31 %	Echirolles	33 soit 24 %
Secteur 4	33 soit 18 %	St Martin d'Hères	26 soit 19 %
Secteur 2	31 soit 17 %	St Egrève,	10 soit 7,2 %
Secteur 5	24 soit 12 %	St Martin le Vinoux	9 soit
Secteur 1	21 soit 8 %	Fontaine	8 soit 5,6 %
Secteur 3	17 soit 14 %	Eybens	6 soit 4,3 %
		Pont de Claix, Seyssinet	4 pour chaque commune soit 3,6 %
		Pontcharra, Claix, Vif, Crolles, Gieres Sassenage	3 pour chaque commune soit 2.1 %
		Le versoud, Lumbin, Noyarey, La Tronche, Meylan, Voiron	2 pour chaque commune soit 1.4 %
		Varces, ST hilaire du Touvet, Theys, Vizille, Tencin, Sechilienne, St Pierre de Chartreuse, St Josph de rivière, St Pierre de Mesage, Seyssins, St Pierre d'Allevard, Froges, St Martin de la Cluze, Allevard ;	1 pour chaque commune soit 0,7 %

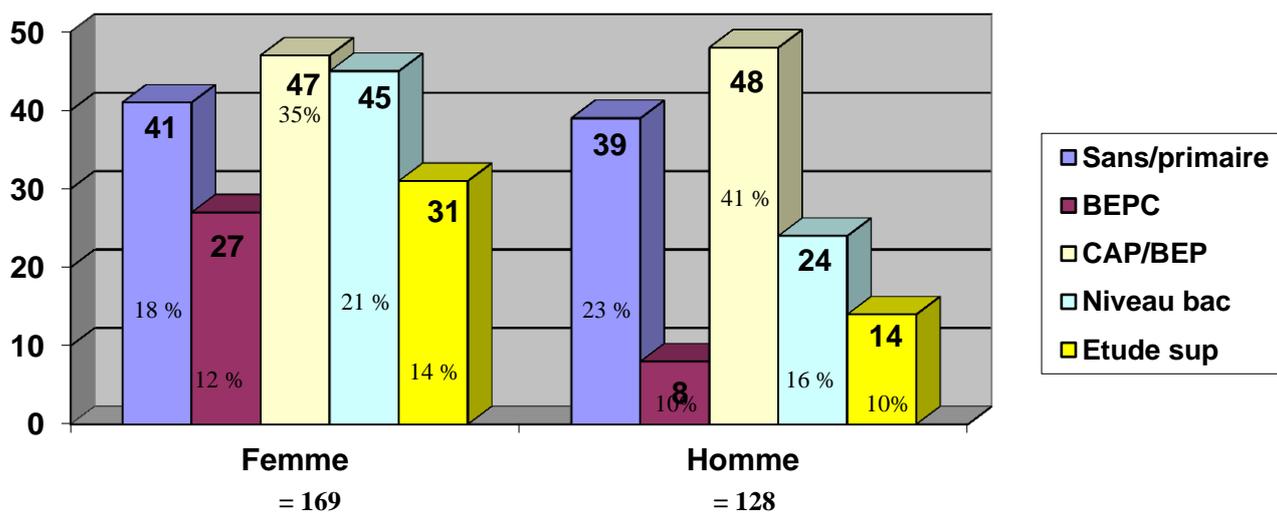
CUCS



Sexe et âge



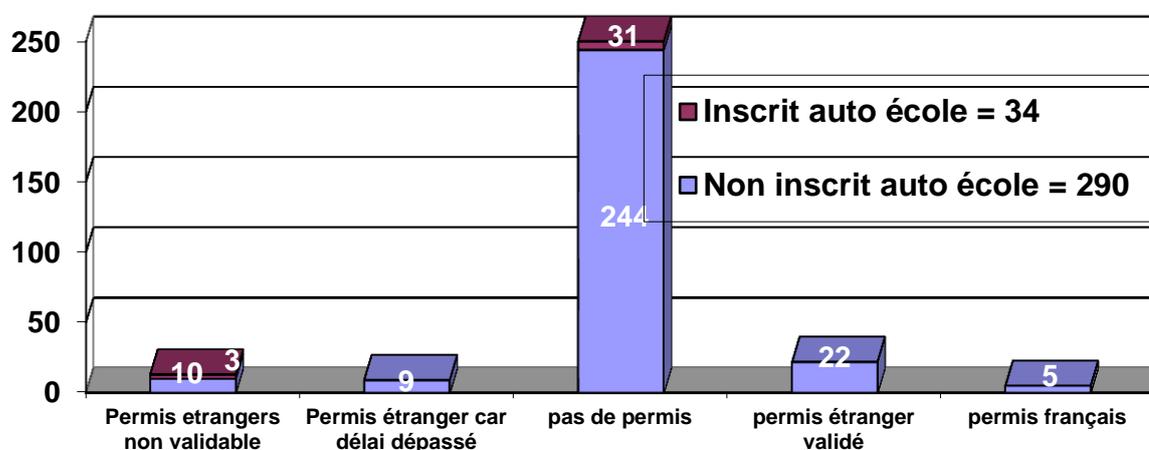
Niveau formation



Ressources

Sans revenu		102 donc 39%
Allocation		79 donc 24%
	ARE	53
	RSA activité	20
	ASP	3
	Autres	3
Revenu lié à l'emploi		78 donc 24%
	Dont CDD	24
	CDDI	17
	CDI	12
	Insertion	14
	Intérim	7
	Autres	4
Minima socio		74 donc 23%
	Dont RSA socle	56
	AAH	9
	ATA	3
	Autres	6
Revenu du conjoint uniquement		22 donc 7 %
Revenu sans lien avec l'emploi (bourse, retraite, congé parental...)		4 donc 1%

Situation face au permis de conduire



Conclusion

Le public qui ne se présente pas à la plateforme mobilité est sensiblement le même que celui accueilli (un peu plus de 18-25 ans. 33% font partie des dossiers « déposé » contre 22% des dossiers « actifs »). Il n'y a aucun chiffre marquant et pouvant expliquer le fait que les personnes ne viennent pas.

Le frein doit donc être plus lié à une motivation (non chiffrable) qu'à une situation.

Annexe 3 - Zoom sur les usagers « actifs »

Les usagers qualifiés d'actif sont ceux qui ont démarré un accompagnement à la plateforme mobilité mais ne l'ont pas poursuivi, les 4 séances du bilan mobilité n'ont pas été terminées.

240 dossiers "actifs" dont (exactement le même nombre que l'année passée)

- 5 datant de 2012 (dossier "relancé" par le prescripteur) 2 %
- 4 en 2013 soit 1.5 %
- 12 en 2014 soit 5 %
- 113 en 2015 soit 47 %
- 106 en 2016 soit 44.5 %

On peut considérer que les personnes ayant démarré un bilan en mobilité en 2016 peuvent éventuellement revenir donc que 55.5% (contre 59% l'année passée) des personnes ne continueront pas le bilan mobilité.

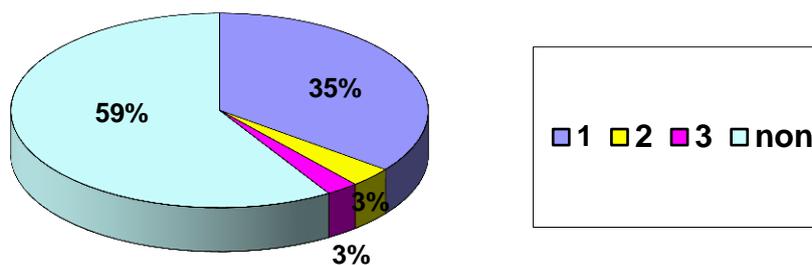
Structures prescriptrices

Accompagnement à l'emploi	106
Dont: SIE + MPE	31
Pôle emploi	64
Accompagnements des étrangers	28
Missions locales et structures jeunes	27
Dont: Mission locale	24
Accompagnement social	22
Plateforme mobilité	15
Handicap	15
Organisme de formation	13
SIAE	10
Hébergement	4

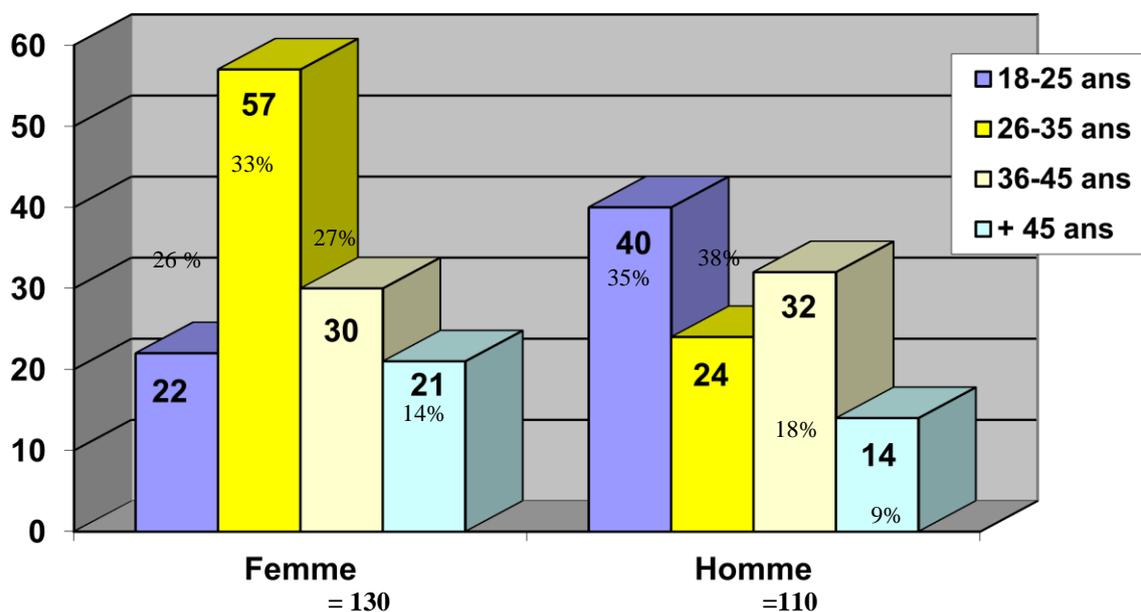
Lieu d'habitation

Grenoble	135 soit 56%	Agglomération	106 soit 44%
Secteur 6	40 soit 31 %	Echirolles	34 soit 38 %
Secteur 5	24 soit 13,5 %	St Martin d'Hères	19 soit 16 %
Secteur 4	23 soit 15 %	Eybens	7 soit 6 %
Secteur 3	22 soit 15,5 %	Fontaine	6 soit 6 %
Secteur 2	19 soit 14%	St Martin le Vinoux ; St Egrève	4 pour chaque commune soit 4 %
Secteur 1	13 soit 11%	Pont de Claix, Meylan	3 pour chaque commune soit 4 %
		St Georges de Commiers ; Vizille ; Domèbe	2 pour chaque commune soit 2 %
		Sassenage, Seyssinet, Crolles, Pontcharra, Fontanil, Péage de Roussillon, St Hilaire du Touvet, Voreppe, Susville, Poisat, Voiron	1 pour chaque commune soit 1 %

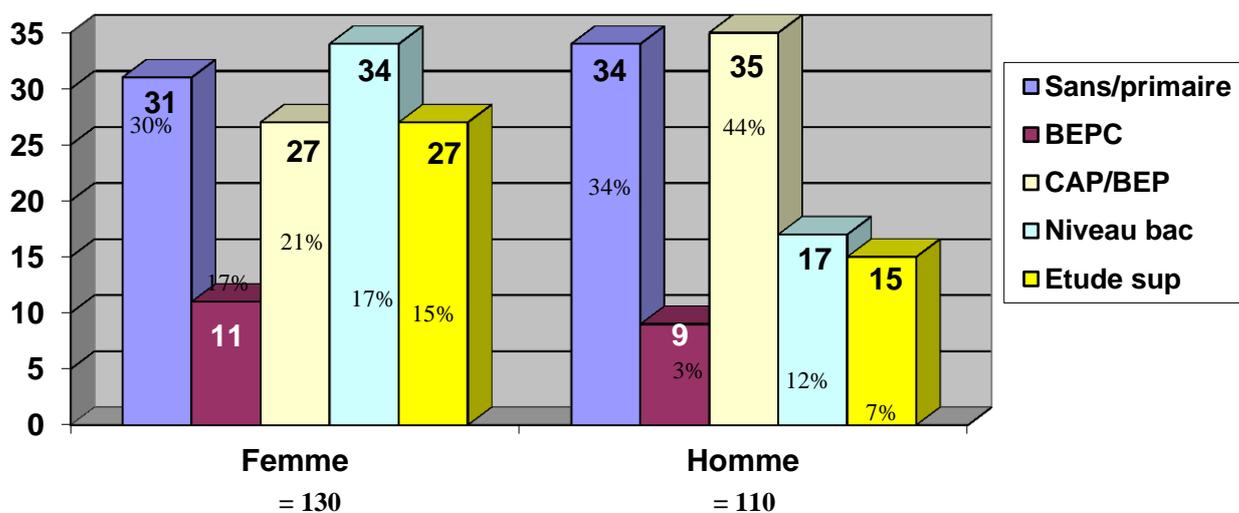
CUCS



Sexe et âge



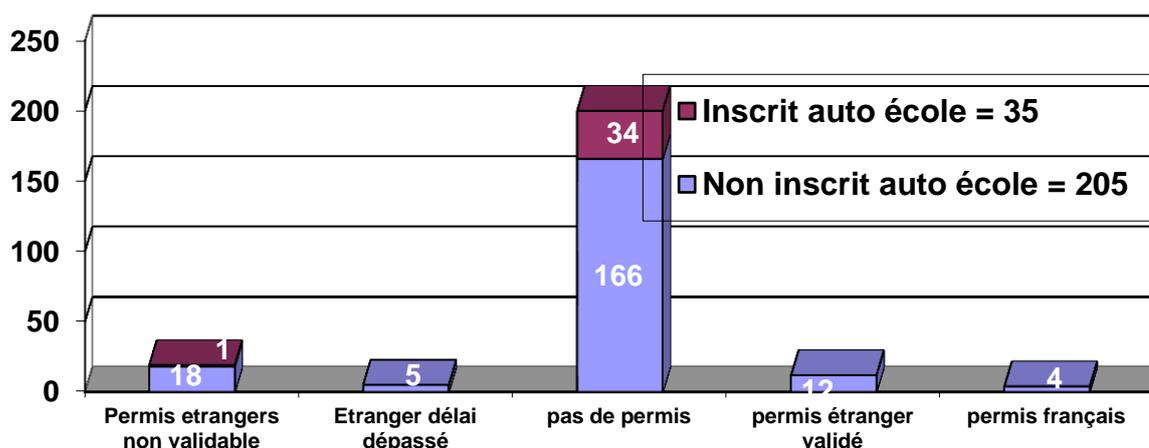
Niveau formation



Ressources :

Sans revenu	78 donc 32.5%
Minima socio	65 donc 27 %
Dont RSA socle	47
ASS	4
ATA	4
AAH	4
Autres	6
Allocation	49 donc 20 %
Dont ARE	32
ASP	3
RSA activité	9
Autres	5
Revenu lié à l'emploi	34 donc 14%
Dont CDD	5
En insertion (CAE, CUI, CDDI)	16
CDI	8
Intérim	5
Revenu du conjoint uniquement	23 donc 9,5 %
Revenu sans lien avec l'emploi (bourse, retraite...)	4 donc 1,6 %

Situation face au permis de conduire



Conclusion

Le public qui ne termine pas son bilan mobilité est sensiblement le même que celui qui le termine. Il n'y a aucun chiffre marquant et pouvant expliquer le fait que les personnes ne continuent pas leur bilan mobilité.

Le frein doit donc être plus lié à une motivation (non chiffrable) qu'à une situation.

Annexe 4 - L'avis des usagers de la plateforme mobilité

SYNTHESE DES FICHES DE SATISFACTION

Fiche remplie par les usagers à la fin des 4 séances du bilan mobilité

234 fiches recensées

1) Êtes-vous satisfait du contenu du stage ?



228



6



0

Pourquoi ?

Sujets abordés clairs, compréhensibles, importants. On apprend pleins de choses. Permet de voir où se situe notre niveau. Séance axée sur des savoirs de base accessible à tous (à part peut-être aux personnes ne parlant ni ne comprenant correctement le français).

2) Êtes-vous satisfait de la durée du stage ?



204



24



6

Pourquoi ?

Stage trop long pour certains et au contraire trop court pour d'autres. Respect des horaires de sortie. La fréquence entre chaque rendez-vous est convenable. Le temps pour avoir un premier rendez-vous est beaucoup trop long. Les horaires et parfois les jours sont contraignants pour le travail. Les bilans accélérés sont très pratiques. La fréquence entre chaque rendez-vous bien que longue nous laisse le temps de nous organiser.

3) Êtes-vous satisfait de la pédagogie des formateurs ?



228



5



1

Pourquoi ?

Explication claire et compréhensible de la part du formateur. Agréable et sérieux. Dynamique. Patient, à l'écoute, disponible très pédagogue.

4) Êtes-vous satisfait des lieux ?



228



4



2

Pourquoi ?

Locaux bien chauffés en hiver. Propres. Quand il y a du monde, dans certaines salles il y a trop de promiscuité. Salle du haut assez grande. Clairs et lumineux. Bien équipés. Facile d'accès. Salle du bas un peu petite.

5) Autres remarques ?

Structure où il fait bon de venir. Très bien accueilli. Équipe pédagogique et équipe d'accueil géniales. Respect des horaires excellent. Personnel sympathique, agréable et souriant. Adapté mais certains perturbent trop les cours. Donne envie de devenir plus autonome dans sa mobilité. Aide précieuse pour l'apprentissage du code de la route, il n'existe rien de semblable.

SYNTHESE DES FICHES DE SATISFACTION

Fiche remplie par les usagers à la fin des stages

173 fiches recensées dans les stages : se repérer, se déplacer ; gestion du stress ; sécurité routière, vélo anatomie, après le code ; jouer à être mobile

5) Êtes-vous satisfait du contenu du stage ?



164



6



3

Pourquoi ?

M'a donné le sens de l'orientation. Pratique pour combler des lacunes. Ce stage m'a appris à me servir d'une carte. Penser à obtenir des cartes de tout l'Isère pour les prochain cours. Complet et clair. Excellent grâce à ça j'ai plus de confiance en moi. Stage génial (gestion du stress). M'a aidé à m'organiser (gestion du temps). On a appris de nouvelles choses.

6) Êtes-vous satisfait de la durée du stage ?



150



17



6

Pourquoi ?

2H par séance suffit. Durée satisfaisante. Un peu court. Sujet ample qui prend du temps. Un peu trop court. Durée parfaite. Il faudrait de plus grande table. Beaucoup trop court. Prévoir plus de séance.

7) Êtes-vous satisfait de la pédagogie des formateurs ?



163



6



4

Pourquoi ?

Simple et clair. Pertinent. Est à l'écoute. Dynamique. Excellent formateur. Formidable. À chacune de nos questions, il trouve une réponse approprié. Sympathique. Patient. Dynamique. Explication très claire. Très bonne explication. Bonne mise en situation. Prend le temps d'expliquer et est à l'écoute

8) Êtes-vous satisfait des lieux?



144



21



7

Pourquoi ?

Trop nombreux ou salle trop petite. Bien chauffé. Salle propre. Trop bruyant. Très propre. Bien éclairé. Mal isolé. Salle du bas trop petite. Bien chauffé.

5) Autres remarques ?

Prévoir un GPS pour pouvoir nous montrer comment l'utiliser. Réellement très satisfait de l'ensemble des stages. Merci à l'équipe pour ces cours et cet accueil formidable. Ce stage est productive (se repérer, se déplacer) et nous aide à avancer pour le code de la route merci. Si c'était à refaire je le referais avec plaisir. Merci pour l'aide apportée. Merci à l'accueil pour leur sourire et leur gentillesse. Le stage nous apprend beaucoup. Avoir des exercices en photocopie pour les amener à la maison et pouvoir les reproduire au besoin. Trop court. Dommage que l'on ne puisse pas avoir le droit à notre bouteille d'eau en cour. Revoir la climatisation. Prévoir beaucoup plus de séance